

LE PEUPLE BRETON

4^f
Mensuel

Aujourd'hui, être libre c'est être informé

N° 189

1^{er} SEPTEMBRE-5 OCTOBRE 79

**PÊCHE :
UN PROGRAMME PRÉCIS**

**TRÉGOR :
UN PORT A CONSTRUIRE**

**GARES :
UN AUTOMNE CHAUD**

**PAYS BASQUE :
QUELLE AUTONOMIE ?**

Pour tous vos achats

Textiles

Bazar

Alimentaires

Faites
confiance à...



EUROMARCHE

une nouvelle race de magasins



Boulevard de Plymouth

BREST

Ouvert sans interruption de 9h. à 22h.
(le samedi de 9h. à 19h.)

colin

chemisier habilleur

35, rue jean-jaurès, brest - t. 44.14.54 - c.c.p. 2009-12 rennes

J. ROLLAND

56460 LA CHAPELLE-CARO

Plomberie - Sanitaire
Chauffage Central

Tél. 74.92.95

CAFE DES MOUETTES

GUINNESS A LA PRESSION

PORT DE COMMERCE

BREST

Tél. 44-33-21

Soniri Keltiek

HERVE MEUR

6 stræet ar Sale
29000 KEMPER
Pell : (98)95.45.82

Société

BOUCHON-BOUCHARD

Chauffage - Sanitaire

51 bis, rue du Mal Leclerc VANNES

Tél. (97)47.39.06

distributeur agréé PRIMAGAZ

VINS SUPÉRIEURS

SANTA-ROSA

Ets LE FUR

Allée du Bois Noir LANDERNEAU
— Spécialiste des Vins Fins —

RADIO - U.D.B.
Tel. (16.98) 80.18.47

LE MEMORIAL DES BRETONS

Breizh Editions

RENNES

Souscription permanente pour le progrès du «Peuple Breton»

RENTREE...

La Bretagne ayant dansé (à cloche-pied...) pendant tout l'été, comme on dit, se retrouve en septembre avec ses problèmes. La cohorte des ministres, de d'Ornano à Barre, traverse notre ciel, pour porter une parole — très chère — aux chères (aussi) têtes blondes du giscardisme de l'an 2000. Contre leurs nuisances les moyens dont nous disposons sont ceux des pauvres — le militantisme, l'imagination, l'information. Dans ce dernier domaine, vos souscriptions nous sont fort utiles ; en cette rentrée, songez aussi à renforcer « Le Peuple Breton ».

4^e LISTE:

Pierre Le Put, Paris (75). A l'occasion du réabonnement au PB plus que jamais nécessaire	77,00
Yves M., Plonévez du Faou	20,00
Philippe B., La Vicomté sur Rance	20,00
R. Ropars, Brest	20,00
A.M. Kervern, Brest	20,00
B. Wolkinson, Tchécoslovaquie ..	15,00
Y. Guillou, St-Brieuc	60,00
Michel J., L'Étang la Ville (78)	10,00
Françoise P., Château Gontier (53) ..	20,00
R. Rannou, Begard	10,00
Hubert C., Brest	10,00
Jos Le P., Nantes	20,00
B. Serf, Lorient	500,00
M. Quéneherve, Lorient	10,00
D. Pierre, Guer	20,00
B. Le Gac, Arles (13)	60,00
P. Kerloc'h, Lyon (69). Pour l'indépendance et la liberté du PB ...	60,00
Nicole M., Acigné	20,00
J. Philippe, Guingamp. Pour que votre journal fasse un peu de place à l'humour	20,00
J.L. Ural, St-Martin de Boscherville (76)	10,00
Ferdinand G., Lorient	20,00
Jean P., Brest	20,00
Y. Croguennec, Plouneour-Ménez ..	20,00
M. Biannic, Le Havre (76)	20,00
G. Le Moal, Nantes	60,00
Jean Louis P., Elne (66)	10,00
Anne E., St-Sébastien/Loire	10,00
J. Michel, Ploumagoar	20,00
M. Jonvaux, Nogent Le Rotrou (28) ..	20,00
J.J. Merret, Paris (75)	20,00
G. Le Goff, Penquesten	20,00
Jean Jacques L., Cannes (06)	20,00
Gilles T.C., Rennes	20,00
J.C. Nizan, Pontchâteau	20,00
Martial M., Savenay	20,00
Y. Brien, Brest	20,00
R. Lostanlen, Carhaix	20,00
Vente à la criée, gare St-Lazare, Paris (75)	12,00
Bernard M., Bonson (06)	20,00
L. Bodivit, Pleuven	10,00
G. Le Liloux, Bois Colombes (92) ..	60,00
J. Guéguénat, Brest	20,00
M. Leluc, Morlaix	10,00
Jeanne T., Plérin	20,00
G. Barrillot, St-André des Eaux ...	10,00

J.M. Sauveur, Brest	10,00
Robert D., Brasparts	20,00
B. Charles, Quimper	20,00
C. Counier, Combourg	10,00
Sympathisant, Guidel	70,00
C. Thoré, Algérie	10,00
Alain J., Brest	20,00
E. Evenou, Le Faouët	10,00
Marc G., St-Peray (07)	20,00
A. et Y. Cocher, St-Nazaire	20,00
Philippe B., Sceaux (92)	20,00
Yves Q., Le Pecq (78)	20,00
G. Rivière, Cléguer	20,00
Sympathisant, Bubry	40,00
Sympathisant, Guidel	5,00
Paul H., Plouzané	10,00
J. Guillou, Quimper	60,00
Jacques C., Belgique	10,00
Jean Loup M., Vannes	20,00
Yves R., Blain	10,00
Frank R., Belgique	10,00
M. Bertin, Palaiseau (91)	40,00
F. Raoul, Le Petit Quévilly (76) ...	20,00
J. A. Le Goff, Le Juch	20,00
Jean F.B., Orléans	20,00
E. Guéguen, La Chapelle sur Erdre ..	20,00
René L., Montrejeu (31)	20,00
Jean Jacques H., Mer (41)	10,00
E. Le Diouris, Clichy (92)	20,00
G.C., Mohammedia	35,00
J. Duffourg, Paris. Pour le progrès du Peuple Breton	50,00
Yves C., Lorient	10,00
Jean Luc Le G., Guingamp	30,00
J. Le Moine, Eragny sur Oise (95) ..	20,00
J. P. Guillé, Palaiseau (91)	20,00
Louis Marie H., Fontenay aux Roses (92)	20,00
C. Henry, Pleslin	20,00
J. P. Lélis, Knutange (57)	20,00
Gilles B., Rosières en Sauterre (80) ..	20,00
Maurice C., Plouzevedé	10,00
R. Herry, Brest	20,00
Alan N., Brest	20,00
M. François, Nantes	60,00
A. Merrien, Hanvec	20,00
O. Henry, Plouha	20,00
Maurice H., Saunerville (14)	40,00
Paul Le S., Brest	10,00
G. Kiger, Boulogne Billancourt (92) ..	10,00
Y. Morvant, Lorient	60,00
D. Renard, St Malo	20,00
José Le R., Boos (76)	10,00
J.C. Boyland, St-Ouen (95)	60,00
D. Boloh, Carhaix	20,00
F. Favereau, Poullaouen	10,00
Roger F., Plouézoc'h	20,00
G. Guével, Bois d'Arcy (78)	60,00
R. Ollivier, Vitry sur Seine (94) ...	20,00
P. Le Gall, Plouguerneau	10,00
M. et G. Cozic, Le Pecq (78)	10,00
B. Rio, Hem (59)	20,00
Pierre C., Moëlan sur Mer	15,00
P. Fichou, Mortain (50)	10,00
Y. Roupie, St Servan	10,00
Total 4 ^e liste	2939,00
Report des listes précédentes	6787,00
Total	9726,00

« LE PEUPLE BRETON » Mensuel

Boite Postale 304
29273 BREST CEDEX

ABONNEMENTS Ordinaire : 40 F

De soutien : à partir de 60 F
Etranger : 50 F

Etranger (par avion) : 65 F
C.C.P. 2 365-76 RENNES

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Pour tout changement d'adresse nous demandons à nos abonnés de nous écrire en joignant ou en recopiant leur dernière bande d'expédition du journal et en joignant 2,00 F en timbres pour frais. Merci d'avance.

SOMMAIRE

ETUDE

LA PÊCHE BRETONNE :
UN PLAN PRÉCIS 4

ÉCONOMIE

POUR UN PORT
DANS LE TRÉGOR-GOËLO .. 8
S.N.C.F. :
QUEL PLAN POUR LA
BRETAGNE 9

SOCIAL

LE VILLAGE DE
VACANCES DE PLOVAN ... 10

SOCIÉTÉ

MERCI, CAMARADE 11

POLITIQUE

LA VIE DE L'U.D.B. 14

INTERNATIONAL

PAYS BASQUE
IL Y A AUTONOMIE
ET AUTONOMIE 16

LIVRES

DE TILLON A EHREMBOURG 17
FERNIOT 19
JEAN DORÉ,
RECTEUR BRETON 24

PHOTO

CHRONIQUE D'UN VILLAGE
DU MORBIHAN 20

CULTURE

THÉÂTRE 22
HISTOIRE 23
CINÉMA 25
DISQUES 26

COURRIER DES LECTEURS 31

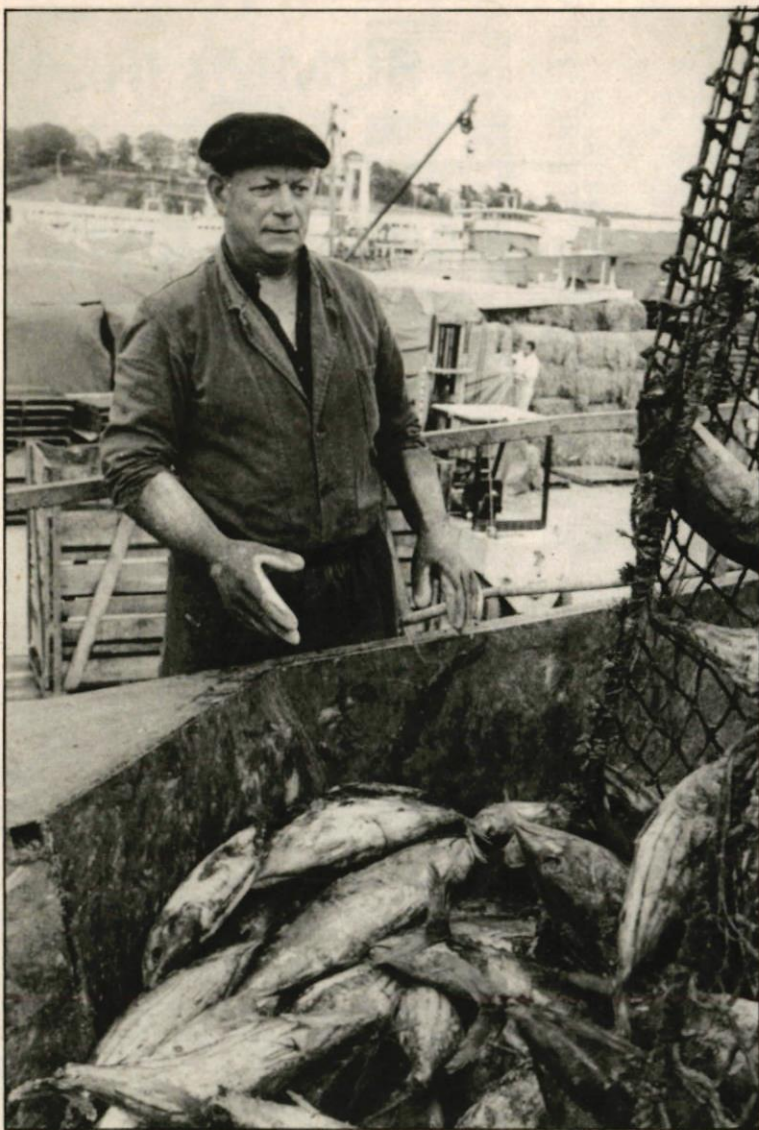
EDITORIAL 32

Composition mécanique
Imprimerie de l'Iroise - Brest

Publication inscrite à la C.P.P.A.P. n° 41 387

Tirage : 9500 ex. - Dépôt légal : 3^e trim.

Directeur de la publication : J. Guéguénat



Le Peuple Breton

LES PÊCHES BRETONNES



Le Peuple Breton

UN PROGRAMME PRÉCIS

Négligeable dans le contexte français, la question de la pêche prend une tout autre dimension dans celui de l'économie de la Bretagne. La commission de la mer de l'Union Démocratique Bretonne a réalisé un travail remarquable, pour situer le problème des pêches bretonnes dans son cadre européen et mondial, et pour situer son importance dans l'économie bretonne. Elle a, de plus, présenté un programme chiffré de développement de ce secteur qui offre une incontestable nouveauté, ne serait-ce que par l'estimation, quartier par quartier, des dépenses nécessaires au renouvellement de la flotte. Pour rendre sa lecture plus facile, nous avons au maximum éliminé l'aspect chiffré de ce dossier, et nous précisons également que les propositions faites ici ne sont pas définitives, mais peuvent servir de point de départ à une utile discussion.

Des Problèmes liés à l'entrée de la France dans la C.E.E.

Jusqu'ici l'Europe des neuf n'a apporté que des désavantages à la pêche et à toute l'économie bretonne en général. Les structures de nos industries et de nos marchés étaient peu préparés au libéralisme économique de la C.E.E. Il suffit d'une baisse de consommation du poisson surgelé aux Etats-Unis, premier marché mondial, pour faire gonfler les

stocks. Les pays fournisseurs (Japon, Corée, Islande, Norvège) essaient alors d'écouler ce surplus à bas prix sur le marché européen qui est très vulnérable. En effet, il n'y a pas de «barrière communautaire» qui met les produits de la mer à l'abri des remous des marchés mondiaux, comme c'est le cas pour les produits agricoles. Ceci entraîne une baisse des cours, alors que les coûts de production augmentent énormément (+400% pour le gaz-oil en deux ans, +300% pour la construction et le matériel de pêche en 6 ans).

Les problèmes actuels sont les conséquences directes ou indirectes de l'intégration européenne et aussi et surtout de la politique d'abandon et du laissez-faire savamment orchestrée par la France. D'un côté on sabote le marché intérieur et de l'autre on ne respecte pas le traité de Rome, notamment l'article 117 qui prévoit l'harmonisation des politiques sociales. D'un côté, quoi qu'on ne dise, on accepte les mesures unilatérales des Anglais, et de l'autre on veut élargir le marché commun au Portugal, à l'Espagne, à la Grèce. C'est-à-dire que l'on a tous les inconvénients sans avoir les avantages.

— La pêche: une monnaie d'échange.

La pêche fait aujourd'hui l'objet d'échanges dans des discussions sordides de l'Europe des marchands et des trusts. Les problèmes des pays périphériques de l'Europe de l'ouest sont ignorés et ceux de la Bretagne en particulier, et ce d'autant plus que la France ne reconnaît pas notre entité en tant que tel, et ne lui permet pas de s'exprimer et de défendre ses intérêts. Or, qui d'autre que nous-mêmes peut-il défendre les intérêts bretons?

Du jour au lendemain, la pêche



E. Bourbotte

Pêche industrielle en mer du Nord (la mise à l'eau du chalut)

bretonne et toutes les activités annexes peuvent être sacrifiées sur l'autel des monnaies européennes: les professions maritimes sont totalement exclues des négociations actuelles. C'est la loi du plus fort qui triomphera et elle a pour corollaire l'élimination des «canards boiteux». Cette Europe n'est conçue que pour les besoins des capitalistes nationaux et européens qui sont à l'opposé des besoins des travailleurs.

Et ceux liés à l'implantation des trusts.

— En Europe

Les grands groupes capitalistes internationaux se sont emparés des circuits de distribution et de la transformation en Europe. Citons Nordsee-Oetker (filiale d'Unilever) en Allemagne, Birds Eye (filiale d'Unilever) Findus, Ross-Nestlé en Grande-Bretagne, puis Pêche et Froid et Saupiquet en France. Ces groupes disposent de leur propre flottille de pêche, de leurs usines, leurs circuits de distribution, et parfois même de centres commerciaux et restaurants. Ils dominent le marché européen du poisson, dont est tributaire le marché hexagonal pour une large part, de même que l'importation des produits surgelés en provenance des pays tiers, à très bas prix.

— En France

Saupiquet et Pêche et Froid possèdent la plus grande part des thoniers congélateurs océaniques qui leur permettent de travailler plus de 30.000 tonnes de thon dans leurs usines d'Abidjan en Côte d'Ivoire. C'est

l'équivalent de ce qui est travaillé en France et principalement en Bretagne, où ils détiennent encore des conserveries. Mais celles-ci ont été fermées peu à peu et transférées en Afrique où la main-d'œuvre est bon marché. On retrouve dans la pêche la même concurrence que celle exercée dans les industries textiles, par les produits fabriqués dans certains pays asiatiques, où les salaires sont dérisoires. De plus certains accords, comme par exemple dans le domaine de la conserve de sardines entre la C.E.E. et le Maroc, permettent des planchers à l'importation de 30 à 40% inférieurs à nos prix les plus bas, sans limite de tonnage.

— Le profit

La recherche effrénée du profit, qui est la seule motivation de la pêche industrielle, a abouti ces dernières années, inévitablement, à un gaspillage, et à une destruction des ressources: surpêche, mévente, livraisons de pêches spécifiques à la fabrique de farines pour l'alimentation animale (en agriculture: le porc danois est élevé de cette manière et vient ainsi concurrencer, sinon ruiner l'élevage breton). Cette pêche détruit les immatures et porte atteinte au renouvellement des stocks, alors que la C.E.E. manque de poissons et que d'autres méthodes permettraient d'augmenter les captures de poissons pour l'alimentation humaine. Il est à craindre aujourd'hui que certaines restrictions au niveau européen, tout en maintenant une importante pêche pour la farine, sont plus un alibi qui permet une redistribution des cartes et une restructuration en faveur des groupes capitalistes qu'une véritable protection des ressources.

La politique du gouvernement français

— Le VI^e plan

L'orientation donnée au VI^e plan devait conduire à la concentration des entreprises, en vue d'atteindre une dimension européenne. Cela s'est concrétisé par de multiples fermetures d'usines à caractère familial et par la mise au chômage de nombreuses ouvrières, puis par une «africanisation» de la transformation.

Concernant les conserveries, leur nombre est passé en 15 ans de 106 à 39 en Bretagne, les effectifs employés passant de 8529 à 4300.

La situation n'est guère brillante aujourd'hui en Bretagne. Les conserveries sont anciennes, vétustes, et ne permettent pas un travail rationnel. Les conditions de travail y sont très difficiles. Les industries de surgélation sont très réduites et celles de salage, fumage et plats cuisinés inexistantes. C'est la situation d'un pays sous-développé, livré aux groupes capitalistes grâce à la complicité d'un gouvernement qui n'a aucune politique de mise en valeur de cette maîtrise première qu'est le poisson.

— La technologie en industries alimentaires

Cette situation de sous-développement est aggravée par l'absence d'une véritable politique de recherche technologique dans la transformation des produits alimentaires, ainsi que dans les outils nécessaires. L'acquisition de matériel étranger coûte cher, diminue la rentabilité,



LA PECHE BRETONNE

et accroît énormément le déficit de la balance commerciale du commerce extérieure. Sans une certaine indépendance technologique, il n'y a pas d'industrie alimentaire compétitive, exportatrice et pourvoyeuse de devises. L'un des freins à l'innovation dans les industries alimentaires est précisément l'absence de définition d'une politique hexagonale de la production.

— «Vocation maritime» de la France?

La France n'a jamais eu jusqu'à nos jours la «tripe maritime», que ce soit pour les transports ou la pêche, Paris n'est pas Brest ou Saint-Nazaire. Vue de Paris, la pêche est une activité somme toute marginale (0,2% du produit intérieur brut). En gros, l'une des facettes du Breton typique avec landes, granit et crêpes dentelles! Et d'ailleurs, les visites des ministres et chefs d'état sont l'occasion de discours dont l'essentiel est ponctué de couplets lyriques sur la beauté sauvage de nos côtes déchiquetées, la bravoure et le courage de nos marins dans leur métier, face aux périls de la mer, la Bretagne: l'une des grandes chance de la France, etc... Les discours et promesses diverses ont remplacé toute politique des pêches à long terme: plan pluriannuel et loi d'orientation maritime réclamés par tous. Les incertitudes pendant la mise en place du marché commun ont «justifié» cette absence. Aujourd'hui, c'est le blocage d'une véritable politique européenne des pêches qui sert d'alibi. On se trouve toujours de bonnes raisons. Et pendant ce temps, c'est le vieillissement de la flotte, les fermetures de chantiers, d'usines et le chômage. Le déficit de la balance commerciale du commerce extérieur des pêches passe de 180 millions de francs en 1976 à plus de 270 millions de francs en 1979. Les hausses du pétrole ont bon dos mais n'expliquent pas tout, loin de là. Au lieu de faire des investissements productifs, on finance chaque année un déficit plus important.

— Les orientations possibles pour l'avenir de la pêche

En fait, il n'y a pas trente-six manières d'avoir une politique des pêches. Il y a en gros quatre possibilités, pour les pays disposant de flotilles de pêche, d'entreprises de transformation et d'industries connexes, et d'un potentiel de recherche scientifique:

- a) investir dans la gestion rationnelle des ressources et le repeuplement des fonds, dans ses eaux propres et celles communautaires (pour la C.E.E.)
- b) conclure des accords avec les pays en voie de développement dans des conditions satisfaisantes pour les pays en question
- c) créer des zones économiques exclusives dans des pays ne disposant pas encore d'un potentiel de capture et de



Le Peuple Breton



Le Peuple Breton



Le Peuple Breton

transformation

d) se contenter d'une pêche résiduelle dans le cadre d'une nouvelle restructuration des pêches communautaires, en achetant le poisson manquant.

De nombreux indices nous permettent d'affirmer que c'est cette quatrième voie que la France est en train de choisir

- l'absence de moyens financiers et humains donnés à la recherche scientifique dans les domaines essentiels que sont ceux de la technologie alimentaire, la connaissance des ressources et les données pour la gestion des stocks, le repeuplement des fonds côtiers, en est un indice certain.

- de l'avis général des observateurs français et étrangers, la France réagit mollement face aux exigences britanniques, ce qui ne manque pas d'étonner nos partenaires européens. Les menaces pesant sur l'approvisionnement, sont très graves à l'heure où plus d'un poisson sur deux, en valeur, est importé. Cela risque d'aggraver le sort de notre industrie de transformation, qui dépend déjà énormément de l'étranger, soit 80% si l'on compte le thon tropical débarqué. Et pourtant nous ne manquons pas de ressources en ce qui concerne le maquereau, le germon et à un moindre degré la sardine.

- Le vieillissement de la flotte de pêche artisanale atteint des proportions dramatiques et on peut se demander si le point de non-retour n'est pas atteint compte-tenu du coût actuel des constructions nouvelles et du montant peu incitatif des aides, de l'incertitude pesant sur le repeuplement, le renouvellement des fonds.

Le pourcentage des bateaux âgés de plus de 15 ans va de 35% pour les bateaux de 10/12 m à 58% pour les 15/20 m et 80% pour les 24/33 m. (chiffres de 1977 pour les 5 départements bretons). Si l'on compte ceux âgés de plus de 20 ans, on trouve respectivement 19% pour les 10/12 m et 32% pour les 15/20 m, 37% pour les 24/33 m. Ces bateaux de plus de 20 ans n'ont guère de valeur résiduelle et leurs propriétaires seront souvent contraints d'abandonner le métier, avec toutes les conséquences qui en découlent sur le niveau de l'emploi et l'activité côtière.

- La flotte industrielle des plus de 33 m est nettement plus jeune, puisque seulement 22% des navires sont âgés de plus de 15 ans et moins de 10% de plus de 20 ans. Mais la situation n'en est pas moins grave car depuis 1977 les ventes de chalutiers récents n'ont pas manqué, à tel point que les ports de Concarneau et de Lorient semblent avoir atteint le point de non-retour, au-delà duquel il serait impossible de maintenir la moindre industrie de transformation, compte-tenu du manque d'apports et de structures commerciales suffisamment solides.

Cette voie est très inquiétante car la

LA PECHE BRETONNE



France semble accepter la suppression des navires hauturiers pour les remplacer peu à peu par des semi-hauturiers; ce qui est la politique européenne en la matière (Alors que la Grande-Bretagne construit un chalutier de 100 m pour la pêche au maquereau). De plus ces navires semi-hauturiers pourraient le cas échéant se rabattre sur les fonds du golfe de Gascogne, sur le terrain de prédilection des pêcheurs artisans.

● La France a vendu au Japon les droits de pêche en Polynésie, alors qu'elle revendique une zone économique exclusive de 200 milles autour de toutes les possessions et îlots rocheux divers, habités ou non. La pêche et les ressources de la mer deviennent un facteur nouveau de colonisation qui permet d'exploiter des pays comme si les peuples n'avaient que le droit de se taire et qui permet de maintenir ces peuples dans un état de sous-développement et une situation de dominés. Et c'est aussi ce qui se passe ici en Bretagne où nous n'avons que le droit de nous taire et de ne pas exister en tant que peuple. On nous refuse la possibilité de tout développement réel dans le cadre de l'état. Nous sommes les laissés pour compte des marchandages de Bruxelles. N'y étant pas représentés, nous ne pouvons pas faire entendre notre voix ni défendre valablement notre position, nos intérêts.

● L'aménagement du territoire. Dans un épaïs document traitant du schéma d'aménagement du littoral breton et des îles, il est noté qu'il faudrait veiller à ne pas faire disparaître la multitude des petits ports, pour ne pas tarir le recrutement de la pêche, bien sûr, mais surtout celui de la marine nationale et de la marine marchande française. En quelque sorte, le développement du tourisme ne doit pas éliminer totalement la pêche artisanale (il est prévu d'intégrer de plus en plus la plaisance aux ports de pêche) car ce serait une grave menace pour les transports maritimes et la défense française!

Dans ce schéma, de nombreuses directives définissent les volontés du gouvernement, essentiellement en matière de tourisme et de capacité d'accueil, de bases de loisirs et de nature, de protection du littoral (?). Et le seul secteur d'activité chiffré est celui du tourisme: c'est une croissance des capacités d'accueil de 60% qui est prévue, croissance qualifiée de modérée. Si la population a été plus ou moins consultée, c'est le fait de consulter qui est apparu important, et non l'avis recueilli!

● Mais dans l'immédiat, il y a plus grave encore! Les pouvoirs publics ont déclaré dernièrement: «la petite pêche côtière ne représente qu'un intérêt peu comparable à celui de la pêche au large». Mais c'est 75% des emplois, avec 5000 bateaux sur 6500 pour la Bretagne!

De plus Bruxelles propose une réduction définitive des capacités de

production pour les navires de 12 à 18 m et de 25 à 50 tonneaux. A-t-on mesuré le nombre de personnes qu'il faudra mettre au chômage et dans quelles conditions et perspectives, dans la pêche et la construction navale? A-t-on mesuré la valeur du poisson qu'il faudra importer pour combler le déficit? Au nom de quoi faudrait-il imiter l'Allemagne qui n'a plus que 5100 pêcheurs, dont la quasi-totalité à la pêche industrielle?

● Les aides nationales:

Et si l'on compte les aides de l'état, l'inquiétude ne fait que grandir: 2% de la valeur des produits de la mer débarqués en 1976, alors qu'elles sont de 6% en Allemagne, 5% au Danemark et en Hollande.

Le budget de la Marine Marchande voté le 9-11-78 n'a subi qu'une progression de 8,3%, ce qui est très inférieur à la hausse du coût de la vie en 1978. Pire: les députés ont voté une aide globale pour la flottille de pêche en régression de 30% et de 92% en ce qui concerne les autorisations de programmes! On est bien loin du tapage des promesses électorales, de la création d'un grand ministère de la mer dont parlaient tous les partis politiques!

Les pêches bretonnes en France

— Les emplois:

Le Comité Régional des Pêches et des Cultures Marines de Bretagne estime à 38000 le nombre d'emplois directs liés à la pêche et à 70000 les emplois indirects, soit 8% des emplois régionaux et 18% de ceux du littoral. C'est dire que plus de 10% de la population totale des 5 départements bretons est concernée. A Audierne, Douarnenez, Concarneau et au Guilvinec ce sont respectivement 42, 57, 59, et 75% des salariés de l'industrie et du commerce qui en dépendent. De même au Croisic et à la Turballe, la pêche est l'unique activité importante, avec le bâtiment lié au développement du tourisme.

Il y a en Bretagne, 13500 marins-pêcheurs dont 3104 à la pêche industrielle. Notre pays présente une position unique et privilégiée en Europe du point de vue:

— diversité des types de pêche, tonnage et valeur des captures, et leur diversité

— possibilité de cultures marines: conchyliculture, algues, repeuplement en coquillages et crustacés, et certaines formes d'aquaculture

— multitude des ports très divers, répartis sur toute la côte avec des conserveries encore nombreuses.

Nous avons la seule flotte de pêche au thon tropical du marché commun, ainsi que la première flotte de pêche hauturière industrielle et la plus jeune.

Les activités de la pêche maintiennent, sur le littoral, une population nombreuse qui n'a pas d'autre choix possible, du fait

d'une absence d'industrialisation.

En 1977, 45% des pêcheurs français étaient bretons (13500 sur 30000), et 51% des navires (6515 sur 12.756).

Sur ces 6515 navires, d'ailleurs, 4477 sont des moins de 10 mètres, alors que 622 seulement ont plus de 20 mètres. La petite pêche est donc au premier rang. Concernant la grande pêche industrielle, 207 navires sont basés à Concarneau, Douarnenez, Lorient, Etel, et St Malo contre 295 pour la France. Ceci a permis une production bretonne atteignant en 1976, 42,3% du total français et en 1977, 45,7%... Bien sûr, parmi les régions françaises, la Bretagne est largement en tête.

La comparaison est toujours parlante, si l'on regarde les pays de la C.E.E. Aucun n'a un pourcentage de pêcheurs dans sa population plus grand que la Bretagne, et c'est l'Espagne, avec 113.000 pêcheurs pour 35 millions d'habitants qui s'en approche le plus. La Bretagne est le 5^e pays en Europe pour le tonnage débarqué destiné à l'alimentation humaine, le 4^e pour la valeur totale, le 2^e pour la valeur par tonne. Pourtant, la Bretagne n'aura en Europe, quand il s'agira de régler la question des pêches, aucun droit à la parole. Il lui faudra là aussi, «faire confiance» au Gouvernement français...

Une nouvelle orientation à donner

— La Bretagne: une puissance maritime

Compte-tenu de sa position géographique, de ses nombreux marins, de l'importance de sa pêche et des industries annexes, la Bretagne a tous les atouts pour devenir une puissance maritime. Seul lui manque le pouvoir de décision, le droit de conduire son développement économique au mieux de ses intérêts et de ceux des travailleurs.

La population entière doit prendre conscience de cette situation pour réagir et exiger les moyens nécessaires à la mise en oeuvre d'un plan de développement général de la Bretagne associant le littoral à l'intérieur du pays. Notamment en ce qui concerne les pêches maritimes, le plan ira de la recherche scientifique, fondamentale et appliquée, à la conception de nouveaux navires types, à l'organisation de la production, de la commercialisation, de la formation, à l'information et à la formation des professionnels, et à la promotion.

— L'accès à la ressource

Tout devra être mis en oeuvre pour faire valoir les droits des pêcheurs bretons et obtenir des quotas de production qui tiennent compte à la fois de la zone économique revenant légitimement à la Bretagne et de son antériorité économique et sociale dans ce secteur d'activité.

La Bretagne dans l'hexagone, au même

(enquête à suivre page 27)

TREGOR-GOELO: UN PORT EN EAU PROFONDE ?

La situation économique dans le Trégor-Goëlo est particulièrement critique. Pratiquement tous les secteurs sont touchés. Les petits ports de commerce de Lannion, Tréguier, Pontrieux, Paimpol convenaient autrefois aux petits caboteurs, inexistantes aujourd'hui. En effet, pour des raisons de rentabilité, le tonnage de la grande majorité des navires de commerce se situe entre 5.000 et 15.000 tonnes, pour lesquels il est nécessaire de prévoir l'aménagement de ports en eau profonde. Le département des Côtes du Nord, qui est doté d'une importante façade maritime, n'en possède aucun; aussi le conseil général s'est montré favorable à la création d'un tel port dans un site qui reste pour le moment à choisir. D'ores et déjà 2 millions de francs ont été débloqués pour l'étude d'un projet.

Voilà déjà plus d'un an, la fédération du Trégor-Goëlo de l'UDB relançant, à l'initiative de notre camarade Roger Perrot l'idée ancienne et prématurément enterrée de la création de ce port dans le Trégor-Goëlo. Deux sites répondent à la définition d'un port en eau profonde, c'est-à-dire un port accessible en permanence, sans écluse et bien abrité des vents dominants. Le site de Penn Palud en Kararet à l'embouchure du Jaudy, rivière de Tréguier, est bien protégé de la houle dominante destructive, élément important au niveau du coût de l'entretien; la hauteur d'eau est au minimum de 10 mètres par plus basse mer (10 mètres au dessous du zéro des cartes). Les pilotes du port de Tréguier, et en particulier M^r Albert Le Bastard, affirment pouvoir faire entrer et sortir sans difficulté des navires de 8 mètres de tirant d'eau à toute heure (navires de 15.000 tonnes en moyenne). Par ailleurs, le site est facilement accessible et aménageable.

Le second site est celui du Moulin à Mer à l'embouchure du Trieux. La profondeur d'eau y est comparable, mais l'accès et l'aménagement d'une plate-forme seraient plus difficiles en raison d'une côte escarpée. Le chenal serait plus facile d'accès, mais par contre le courant est très fort. Ces deux sites permettraient l'accostage de la majorité des navires de commerce dont le tonnage se situe entre 5.000 et 15.000 tonnes, et en particulier des navires Ro-Ro (abréviation de l'anglais Roll-on Roll-off), comme à Roscoff. Ces car-ferries, d'une conception moderne, ont la particularité de donner accès aux camions. La marchandise est chargée dans des containers amenés au port par semi-remorques. Les attelages entrent dans le navire et y laissent leurs remorques chargées, le tracteur revenant seul à terre. Au port d'arrivée un autre tracteur vient chercher les remorques pour expédier la marchandise à la destination indiquée.

Un premier argument de taille milite en faveur de la création d'un tel port dans le Trégor-Goëlo: le coût de l'énergie y bat tous les records et en particulier celui des produits pétroliers. L'essence est plus chère de deux centimes par litre. L'acheminement se fait par camions-citerne à partir des raffineries de Normandie et de Loire-Atlantique. Or, le kilomètre de transport routier est particulièrement élevé. Cette situation conduit donc à un



Le Peuple Breton

Beaucoup de monde pour la création du comité. Aujourd'hui 42 communes y adhèrent.

renchérissement important de l'énergie et gêne le développement économique du Trégor-Goëlo. D'autre part, les possibilités de l'arrière pays sont importantes au niveau agricole (Primeurs, élevage), et même si les exportations devaient être modestes dans un premier temps, l'existence même du port doit, par la suite, dynamiser le trafic, comme cela s'est produit à Roscoff.

A coté des deux projets du Trégor-Goëlo, il existe celui du port du Légué à Saint-Brieuc. Il semblerait à priori logique de créer un grand port départemental, là où l'arrière pays économique semble le plus favorable, et c'est sans doute ce qui a amené le Conseil Général à consacrer exclusivement au site du Légué le crédit d'étude de deux millions. Pourtant, comme nous allons le voir, le site du Légué ne présente pas que des avantages. D'abord le coût pour St Brieuc sera au minimum de 17 milliards de francs alors que pour Tréguier, par exemple, 6 milliards représentent un minimum. D'autre part, le site du Légué ne se prête pas à l'aménagement d'un port en eau profonde: en effet, il n'y a pas d'eau à marée basse et la mer se retire à 3 km. Il est donc nécessaire de construire une écluse sous la pointe de Cesson, de creuser une souille (tranchée d'accès) de 100 mètres et large de 12 mètres de fond dans le sable, qu'il faudrait draguer constamment en raison d'un fort courant traversier. Or un dragage coûte 50.000 francs par jour. De plus, le projet officiel reconnaît que le port ne serait accessible qu'à la pleine mer: chaque jour pour les navires de 1.500 à 2.000 tonnes et seulement 10 jours par mois pour ceux de 5.000 tonnes. Personne ne nie la nécessité de moderniser les installations du Légué mais cela ne doit pas être un obstacle à la construction d'un véritable port en eau profonde dans les Côtes du Nord. D'ailleurs l'étude de Moisan concluait à la rentabilité économique d'un port dans le Trégor-Goëlo.

Le conseil général des Côtes du Nord choisira le site au début de 1980. La proximité de cette échéance et le danger de voir englober des sommes considérables,

donc l'argent des contribuables, dans la réalisation d'un port inadapté aux conditions modernes de transport, a conduit la fédération UDB du Trégor-Goëlo avec l'accord de la fédération de St-Brieuc, à proposer la constitution d'un «comité pour la création d'un port en eau profonde dans le Trégor-Goëlo». Une première réunion s'est tenue à la mairie de Plouguil le vendredi 30 mars, et l'assemblée générale constitutive du 27 avril a réuni une centaine de personnes, dont 5 conseillers généraux, des maires et des conseillers municipaux de tous les horizons politiques. D'ores et déjà, de nombreuses communes du Trégor-Goëlo ont adhéré au comité et voté une subvention. Une motion rédigée lors de l'assemblée générale du 27 avril, a été adressée au conseil général des Côtes du Nord. «Les personnes réunies à l'initiative du comité pour la création d'un port en eau profonde dans la région Trégor-Goëlo appellent au conseil général qu'en 1977, il avait été décidé de réaliser une étude sur les différents sites propices à la réalisation d'un port départemental en eau profonde; constatent qu'à ce jour, seuls existent des études et un projet concernant le port du Légué à St-Brieuc, demandent, qu'avant tout vote sur ce projet, les études portuaires et économiques primitives décidées soient réalisées de façon à donner à toute la population la certitude que le site et les réalisations choisies soient les plus conformes aux intérêts économiques et sociaux de l'ensemble de la population; chargent les conseillers généraux présents d'organiser sans délai une audience avec le bureau du conseil général, et d'être de façon permanente leur porte-parole auprès de l'assemblée départementale et de l'administration».

Le comité s'est fixé comme but immédiat et prioritaire d'obtenir que des crédits soient votés pour qu'une étude sérieuse des sites naturels du Trégor-Goëlo, soit réalisée. Ce sera pour les élus, estime le comité, la seule façon de pouvoir prendre une décision en toute connaissance de cause.

Yann-Ber Montreer



SNCF : CE QUI ATTEND LA BRETAGNE

Manifestation à Lannion.



LE 7 mars dernier était signé le contrat d'entreprise liant la S.N.C.F. et l'État. En signant ce contrat, le ministère des transports a pris la lourde responsabilité d'accélérer le déclin de la vie sociale et économique de la Bretagne. Ce contrat couvre la période de 1979 à 1982 date à laquelle prend fin la convention de 1937 donnant son existence à la S.N.C.F., le parlement étant seul compétent pour décider de l'après 1982.

Que prévoit ce contrat :

- la suppression des gares de voyageurs dans les villes de moins de 20000 habitants.
- la suppression des gares de marchandise assurant un trafic annuel inférieur à 30 000 tonnes. En Bretagne, 59 gares sont menacées de disparition.
- la suppression de plusieurs milliers d'emplois en Bretagne.
- l'augmentation des tarifs en période de

pointe. Les jeunes émigrés rentrant en Bretagne le week-end sont directement atteints.

— la suppression des tarifications sociales (congrés payés, familles nombreuses, cartes vermeil, etc).

Les arguments invoqués par la S.N.C.F. sont tour à tour l'intérêt général quand il s'agit d'abandon du service public et la productivité alors que la S.N.C.F. a concédé aux grandes sociétés multinationales par le biais du tarif dit préférentiel 160 milliards d'anciens francs en 1975.

Infrastructures

« Adaptation à l'évolution des structures de l'économie » dit le contrat. Là où le rail aurait pu jouer le rôle de facteur d'entraînement de l'économie régionale aujourd'hui moribonde, l'état lui supprime tout moteur. Il est utile de rappeler que l'usine Citroën à Rennes a été déterminée

UN PROJET DE LA SNCF : FERMER LA LIGNE NANTES-CHATEAUBRIANT

Plusieurs numéros du Peuple Breton ont mis en évidence, à la fin de 1978, la désertification croissante d'une « Bretagne centrale » qui va de Guingamp à Chateaubriant, en s'élargissant par endroits. Et chacun sait les combats menés hier ou aujourd'hui pour empêcher la S.N.C.F. de supprimer les lignes « secondaires » qui desservent le nord de cet espace central.

Logique avec elle-même, la S.N.C.F. s'attaque maintenant au sud, en dévoilant son intention de fermer Nantes-Chateaubriant ! Une portion de la (mauvaise) liaison ferroviaire Nantes-Rennes, excusez du peu.

Le prétexte va de soi : la ligne est en déficit. Les dépenses seraient huit fois plus élevées que les recettes. Et le chômage dans le pays de la Mée n'arrange rien. La S.N.C.F. ne parle pas de la vétusté de son matériel et de l'inadaptation des horaires, qui expliquent bien des choses. On n'augmente pas la vitesse d'une ambulance quand on a décidé d'en faire un corbillard...

Le transfert du trafic à la route dispensera évidemment la S.N.C.F. des frais d'entretien de la voirie. Mais avec ce type de raisonnement, on peut craindre la fermeture prochaine de toutes les routes et espérer celle des casernes, à moins que le péage ne devienne obligatoire et général pour les usagers des unes et des autres.

Ne rions pas trop. Sur la ligne Nantes-le-Croisic, une partie du trafic s'arrête déjà à Saint-Nazaire. Le maintien du reste est si manifestement « d'intérêt touristique » que le transfert sur route d'une part croissante de la desserte non estivale ne peut être écarté. Le taux de chômage sur la côte y poussera aussi.

Relevons enfin que la S.N.C.F. n'a eu aucun mal à trouver pour son projet une première caution « démocratique » : celle du « Comité Économique et Social Régional des Pays de Loire », par 27 voix contre 14 !

Priorité au tourisme, désertification de la Bretagne centrale, chômage, désinvestissement public, découpage régional, institutions à la Pétain : tout se tient. Il est grand temps que la parole soit retirée au Capital pour être donnée aux Bretons.

Michel François.

par l'électrification de la ligne Paris-Rennes.

En matière d'électrification, ce contrat prévoit un important programme: 150 kms par an. Malheureusement, pour nous ce programme ignore totalement la Bretagne. Monsieur Marallet, directeur régional de la S.N.C.F. affirme le contraire (Ouest-France 2-4-79). Sa mauvaise foi a même été admise par le sous-préfet de Lannion. Mais il suffit d'observer les documents officiels produits par la S.N.C.F. pour mesurer le cynisme de M. Marallet. La S.N.C.F. n'a pas l'intention d'effectuer les travaux d'électrification de Rennes-Brest et de Rennes-Quimper avant 1982. Après on pourra toujours dire aux bretons que, s'ils veulent voir leurs lignes électrifiées, ils n'ont qu'à payer.

Le rôle du conseil régional

Suite à la signature du contrat d'entreprise, le schéma régional des transports collectifs, commission attachée au Conseil Régional et comprenant entre autres des responsables de la S.N.C.F. ainsi que des Services Techniques de la préfecture de région, présentera à la session d'automne du conseil régional, un plan de restructuration du service omnibus qui n'est que l'application du contrat d'entreprise. Le jeu de la démocratie giscardienne veut que le reste des élus intervienne après la décision des technocrates! Le risque d'acceptation de ce projet par le conseil régional à majorité de droite est grand. D'ailleurs si besoin en était, quelques voix socialistes ne manqueraient sans doute pas à l'appel, quelques aménagements allant dans un sens modérateur y seraient peut-être apportés! Qu'à cela ne tienne, le contrat d'entreprise a tout prévu puisqu'il s'autorise dans certain cas à passer outre les conventions établies avec les collectivités locales et l'Établissement Public Régional.

Rôle des comités de soutien:

Questembert, Hennebont, Quimperlé, Messac, Plouaret, Rosporden, Dinan, Quiberon, Auray, Pontivy.

Si certains ont une existence fragile, d'autres ont atteint un dynamisme et une capacité d'action rarement égalée tel le comité de défense de la gare de Plouaret et de la ligne Plouaret-Lannion qui existe depuis le 14 septembre 1978 et qui vient de dépasser son 70^e arrêt de train sauvage. Les comités ont rencontré à plusieurs reprises les responsables de la S.N.C.F. mais sans résultat. Ils doivent subir le mutisme des mass-média aux ordres de la S.N.C.F. Témoin la campagne d'explication radiotélévisée tenue par les responsables de la S.N.C.F. tandis que les comités de défense des gares menacées attendent plusieurs mois d'avoir droit au petit écran régional. Témoin encore ce journaliste d'un grand quotidien régional attendant le point de vue de Marallet avant d'envoyer la motion lui ayant été remise par le comité de défense de la gare de Plouaret et de la Plouaret-Lannion.

Après avoir été la seule région à financer un équipement en gaz naturel, après la promesse de Boiteux de nous faire payer plus cher que les autres régions le kwh industriel, la Bretagne se laissera-t-elle asséner un nouveau coup par l'état centralisateur français?

Jacques Gicquel

PLOVAN :

L'affaire du village de vacances rebondit

Après l'avis défavorable de la commission d'urbanisme du département du Finistère, on aurait pu croire enterrée l'affaire du village de vacances de Plovan, dans le Pays Bigouden. Officiellement, c'est bien d'un village de vacances qu'il s'agit, et qui ne serait ouvert que l'été... 200 pavillons construits au profit de la société bruxelloise «Invest-Plan» qui possède déjà une demi-douzaine de villages à travers l'Europe. En réalité, et ceci expliquerait un certain acharnement à ne pas tenir compte de l'avis défavorable de la commission d'urbanisme, il y aurait là, dans un premier temps, une solution au problème du logement... du personnel chargé de construire la centrale nucléaire de Plogoff.

Toujours est-il qu'à la demande du maire de Plovan et de la municipalité, et avec les finances du «contrat d'Armor», du député Guermeur —contrat qui n'a pas encore reçu l'aval de toutes les communes concernées— une étude d'impact a été effectuée courant juin et déposée pour le public, à la mairie de Plovan pendant quinze jours. Le comité de défense, qui regroupe les opposants au projet, et notamment les jeunes agriculteurs qui ne veulent pas voir disparaître leur outil de travail, a tout de suite réagi devant la faiblesse du document présenté et a aussi décidé d'effectuer une contre-étude. La lecture du rapport devient rapidement édifiante et prête même à sourire à certains passages du style: «pour protéger le cordon de galets, faire des escaliers en bois enjambant le cordon de galets aux points de passage privilégiés et

démontés pendant les périodes de grandes tempêtes».

L'étude, qui ne s'intéresse pratiquement pas à l'agriculture, reprend longuement des arguments sur la protection écologique des dunes et étangs, mais n'en tire aucune conclusion. Les auteurs reconnaissent d'ailleurs à plusieurs reprises leur incompétence, mais n'en tirent malheureusement aucune conclusion non plus! Mais c'est cette étude d'impact —qualifiée par le comité de défense de «canular d'étudiants»— qui servira au préfet pour prendre une décision définitive, car en bonne démocratie française, c'est un haut fonctionnaire qui prend les décisions importantes.

Et si cette décision ne devait pas être un «oui», à quoi donc aurait servi cette «étude» (qui a quand même coûté 5 millions anciens) après l'avis défavorable de l'officielle commission d'urbanisme qui regroupe les élus, les services concernés et les associations?

Les réalités dont il aurait fallu tenir compte, ce sont la sauvegarde de l'agriculture, la protection de l'ensemble écologique unique que constituent les étangs et les dunes, les effets néfastes d'un tourisme industriel, etc...

Même si l'avis du préfet est favorable, le village est loin encore d'être une réalité car les refus de vente des jeunes agriculteurs seront nombreux. Le maire, dans ce cas, menace de «ZADer» le site. Une affaire exemplaire, comme on le voit, et une victoire qu'il est nécessaire de remporter.

Loeiz Cleac'h.

MEIN-HARZ

(JALONS)

La revue théorique de l'U.D.B.

Au sommaire du numéro 7 :

Michel François : L'autonomie en plus ?

Yves Roussel : Autonomie, un militantisme responsable.

PCM : Qu'est-ce que l'autonomie démocratique et populaire ?

Laurent Le Page : Pour l'autonomie.

M.-C. Le Page : Les femmes et le combat de l'U.D.B.

Encore disponibles :

N° 2 Nationalisme et luttes de classes (1)

N° 3 Nationalisme et luttes de classes (2)

N° 4 Lutte politique, luttes culturelles (1)

N° 5 Lutte politique, luttes culturelles (2)

N° 6 Autonomie et socialisme

Chaque numéro vendu 10 F (+ 1,70 F pour envoi)

U.D.B. : B.P. 304 - 29273 BREST CEDEX

MERCI CAMARADE

par F. KERFRAVAL

Rentrée scolaire. Rentrée sociale. Rentrée ceci. Rentrée cela. Les travailleurs rentrent de vacances. P.C. et P.S. se rentrent dedans. Monsieur Barre rentre le ventre. Et c'est reparti pour un an!

Collages. Ventes de journaux. Distributions de tracts. Pétitions. Manifestations. Les mêmes démarches cent fois répétées. Les mêmes espoirs si peu concrétisés. Les mêmes militants une nouvelle fois mobilisés. Pour qui? Pourquoi?

Que le doute est un sentiment étrange à qui n'a toujours agi que par conviction. Que l'incertitude est douloureuse à qui rêve de maîtriser l'avenir.

J'admire Raymond Barre. Rien ne lui réussit mais son assurance reste intacte. Le chômage augmente: c'est de la faute des travailleurs qui ne sont pas raisonnables. Les prix dérapent: c'est qu'ils ont glissé sur une flaque de pétrole. Les familles modestes se serrent la ceinture: c'est parce qu'on les a habitués à trop bien vivre. J'admire cette suffisance replète d'un bourgeois au ventre plein (la cuisine de Matignon n'est-elle pas l'une des meilleures de France?). J'admire cet homme qui ne doute de rien, surtout pas de lui-même, et qui pousserait l'arrogance jusqu'à traiter de voleur celui qu'il vient de dévaliser.

L'honnêteté serait-elle une tare et devrait-on, en entrant en politique, abdiquer toute sincérité? Pourquoi faut-il donc qu'à la mauvaise foi des possédants ne réponde que la mauvaise conscience des hommes de gauche?

Évidemment, le socialisme n'est plus ce qu'il était. En Indochine, la haine des exploités dépossédés, les antagonismes raciaux un moment dissimulés, les réalités économiques ont transformé des militants sincères et froids gestionnaires ou, hélas, en tortionnaires aveugles.

Évidemment, la révolution n'est plus ce qu'elle était. En Iran, l'immense espérance soulevée cède le pas à l'inquiétude devant la montée des fanatismes nés d'une oppression étrangère trop longtemps subie.

Évidemment, le gauche n'est plus ce qu'elle était. En France, les nauséabondes querelles partisans camouflent de honteux ralliements au pouvoir ou de mesquines tentatives de préserver un électoral.

Le doute s'insinue, lentement distillé par le pouvoir et les grands moyens d'information: la crise est inévitable, les Français n'ont pas trop à se plaindre, le libéralisme c'est encore ce qu'il y a de mieux, la Bretagne a beaucoup progressé, la sauvegarde de l'emploi passe par



Yvon Boëlle



Yvon Boëlle

une stabilisation des rémunérations, etc. etc. etc. Autant de clichés éculés qui visent à miner la résistance des exploités. Un tract qui reste dans une armoire, une manif ratée, une grève mal préparée: autant de succès pour les bourgeois. Autant de menaces en moins pour leurs privilèges.

Revenons un peu en arrière: pendant que M. Barre prônait la nécessaire austérité, que faisaient ses protecteurs, ceux de l'Élysée?

— M. Henri Giscard d'Estaing accompagnait son papa au Japon et se faisait balader dans tout le pays aux frais de l'ambassade.

— Mme Valérie-Anne Montassier (née Giscard) se faisait régulièrement conduire à l'opéra (avec son mari) dans des voitures officielles de l'Élysée.

— La famille Giscard d'Estaing mobilisait trois hélicoptères pour se rendre à un mariage en Lozère: l'un pour le président et sa suite, l'autre pour la vaisselle et les plats cuisinés et un troisième en cas de panne.

Ce ne sont là que trois exemples pris dans l'entourage de la plus haute autorité de l'État. Mais derrière... Que de faveurs, de passe-droits, de privilèges pour les putains du pouvoir en place! Que de dîners d'affaires sur le dos des salariés!

Et ce sont ces gens-là qui viennent nous parler d'austérité, ce sont ces gens-là qui veulent donner à la gauche des leçons de morale. Ont-ils seulement élevé la voix quand le Vietnam croulait sous les bombes ou quand des milliers d'Iraniens étaient assassinés par le Chah? Ont-ils renoncé au moindre de leurs avantages pour construire une société plus juste?

Oui, le doute m'habite parfois. Oui, l'incertitude de la victoire me pèse. Mais laissera-t-on toujours agir impunément la minorité des exploités? A la complicité du fric, répondons encore une fois par la solidarité des idées. Critiquons les erreurs de nos frères, condamnons leurs errements mais ne baissons pas les bras.

Merci camarade qui, sans le vouloir, a provoqué cette chronique. Ouvrier agricole, plus de 40 ans de boulot derrière toi sur les primeurs ou dans les sucreries de Beauce, tu venais d'être licencié après plusieurs mois de chômage partiel. Tu parlais de la «prise de conscience» comme un homme qui venait de mettre à jour une source. Sur cette même place de Saint-Pol-de-Léon où, quelques semaines plus tard Raymond Barre devait venir exhiber ses boursouflures devant un parterre de minets giscardiens, tu m'as redonné confiance.

Merci camarade. Il y a encore beaucoup d'avenir en Bretagne pour le peuple de gauche.



Brest:
4000 agriculteurs
dans la rue
le 1^{er} août

pour une action anti-cumul

La location de 17 hectares par un fils de fermier dans la commune de Gouesnou avait déjà provoqué de nombreuses manifestations de syndicalistes paysans depuis 1976. En effet, ces terres étaient promises à un jeune agriculteur du voisinage n'exploitant que dix hectares alors que le domaine familial de l'acquéreur avait déjà une superficie de 91 hectares. En mai dernier, une centaine de cultivateurs investissaient une partie des 17 hectares pour y semer du maïs. Une plainte du propriétaire devait aboutir à de sévères peines de prison.

4000 agriculteurs se sont réunis à Brest le 1^{er} août pour réclamer la révision de la loi anti-cumul et dénoncer la sévérité du tribunal.



Ar Falz
*et le nouveau programme
de quatrième
en histoire-géographie*

Ar Falz estime que les enseignants d'histoire-géographie en quatrième des cinq départements bretons ne peuvent se contenter d'étudier les uns la région administrative Bretagne (sans le pays Nantais), et les autres la région administrative des Pays de Loire. Ar Falz rappelle que la Charte Culturelle de Bretagne est un engagement signé entre l'État et les cinq départements bretons qui précise qu': «un enseignement en français portant sur les patrimoines culturels bretons sera dispensé dans tous les ordres d'enseignement et dans l'ensemble de la Bretagne». Ar Falz signale que la documentation existe, notamment grâce aux efforts des enseignants bretons eux-mêmes regroupés autour de la revue Skol Vreizh qui a publié trois manuels d'histoire de Bretagne et une géographie de la Bretagne.



Saint-Malo:
*Les marins-pêcheurs
disent non aux tracasseries
des autorités maritimes*

Les marins-pêcheurs CFDT du secteur de Cancale ont demandé une audience au chef du quartier des Affaires maritimes de Saint Malo pour protester contre le zèle des autorités maritimes dans la surveillance de leurs activités.

Face aux difficultés que rencontre la pêche actuellement, les pêcheurs artisans de Cancale réclament plus de souplesse de la part de l'administration maritime.

LOIRE-ATLANTIQUE

LE PONT DE SAINT-NAZAIRE - ST-BRÉVIN: LES USAGERS MANIFESTENT POUR LA SUPPRESSION DU PÉAGE

Depuis l'ouverture en août 1975 du pont de Saint-Nazaire - Saint-Brévin, la population de la région a manifesté son opposition au péage appliqué à cet ouvrage public. Cette année surtout de nombreuses actions ont été entreprises pour obtenir la suppression de ce péage qui taxe lourdement les usagers. Chaque mois le pont a été ouvert à la libre circulation par des manifestations.

Le 12 juillet dernier, le vote d'une loi légalisant le péage sur les ouvrages publics provoqua une manifestation réunissant de nombreuses associations et partis politiques dont l'U. D. B. ainsi que les municipalités de Saint-Nazaire, Montoir de Bretagne, Trignac, Paimbœuf et St-Malo de Guersac. Sur ordre du préfet de région, d'importantes forces de police investirent les lieux pour faire respecter la loi.

Les usagers demandent que l'État prenne en charge la gestion de l'ouvrage pour le soustraire aux capitaux privés afin d'obtenir la gratuité totale du passage, une pétition recueillant 15.000 signatures a été recueillie et remise au Conseil Général de Loire-Atlantique.

Ces actions ont abouti dans un premier temps à l'octroi d'un tarif préférentiel pour les véhicules de tourisme immatriculés dans le département. Mais les usagers n'entendent pas en rester là...



D.R.

ILLE-ET-VILAINE

ARIES: 279 EMPLOYÉS DE L'ENTREPRISE MIS AU CHOMAGE DANS L'ATTENTE D'UNE ÉVENTUELLE REPRISE

La fermeture de l'entreprise Ariès fabricant du prêt à porter et des vêtements de travail a mis au chômage 279 personnes. Le syndicat C.G.T. considère que rien ne justifie cette liquidation, le carnet de commandes représentant une charge de travail supérieure à deux mois.

Le syndicat mène une action continue auprès de la DATAR et des pouvoirs publics pour qu'une solution rapide relance l'activité de l'entreprise.

LE PROBLEME BRETON DE BREST A NANTES



FINISTÈRE

SAINT-POL-DE-LÉON: LE COLLÈGE DU KREISKER, « GRAND SÉMINAIRE DES JEUNES GISCARDIENS DU 27 AOÛT AU 7 SEPTEMBRE »

Le mouvement des Jeunes Giscardiens « Autrement » a décidé de tenir ses assises à St-Pol-de-Léon au collège du Kreisker. Nul doute que JeanClaude Rohel, malheureux candidat PR aux dernières législatives y soit pour quelque chose, ardent défenseur de l'école privée, sa présence sera certainement appréciée des organisateurs car ancien surveillant général de l'Établissement sa connaissance des lieux fera à coup sûr réfléchir quiconque voudrait transformer cette semaine de méditation en aimable divertissement sur campus d'été. L'impressionnant défilé de 8 ministres pour 200 participants est le gage évident d'un travail sérieux et d'une profonde réflexion. Alors au diable l'avarice!...

CÔTES-DU-NORD

PORDIC: DISPARITION D'UNE NOUVELLE USINE: LA DMB LICENCIE SON PERSONNEL

En 1976 l'usine DMB de Plérin spécialisée dans les articles de voyage licenciait une cinquantaine d'ouvrières. Aujourd'hui les quarante deux employés de la DMB de Pordic ont reçu leur lettre de licenciement, le Tribunal de Commerce de St-Brieuc ayant prononcé début août le dépôt de bilan de la Société. Ce sont donc quatre vingt dix emplois qui disparaissent en trois ans dans une région déjà durement touchée par le chômage et plus encore ce personnel essentiellement féminin n'a guère de possibilités de retrouver un emploi au pays.

MOR-BIHAN

LORIENT: AU CENTRE HOSPITALIER BODÉLIO UN NOUVEAU SERVICE NE PEUT OUVRIR FAUTE DE PERSONNEL!

A l'hôpital Bodélio de Lorient un service rénové et inauguré à la fin du mois de mars dernier n'est toujours pas mis en service... Pour le fonctionnement de ce service un recrutement de 25 personnes avait été demandé par le Conseil d'Administration. Or le ministère de la Santé n'a autorisé à recruter que 18 personnes. L'insuffisance de personnel affecté à ce nouveau bâtiment ne permet pas au service néphrologie de fonctionner et en attendant les locaux et les équipements neufs construits à grands frais restent fermés et les malades attendent...

Brèves

Pays Bigouden: La pêche avant le tourisme

Le quartier maritime du pays Bigouden tient la quatrième place de l'héxagone pour le tonnage. Avec plus de 2000 marins-pêcheurs, soit un marin pour 13 actifs, seule la pêche peut raisonnablement assurer l'avenir économique de la région. Les syndicalistes CFDT entendent jeter toutes leurs forces pour la défense des activités maritimes contre l'envahissement du tourisme et du nucléaire. Pour ce syndicat, en augmentant les revenus de la pêche de 10%, on obtiendrait autant de gains qu'en multipliant les activités de tourisme par deux.



Chez Boissonneau et Lotz, pas de trêve estivale

L'entreprise nantaise Boissonneau et Lotz marine a connu ces derniers mois de nombreux conflits et une très longue période de grève avec occupation des locaux. Au lieu de négocier les revendications posées par les travailleurs, la direction réclame 1 800 000 F aux organisations syndicales pour dommages causés à l'entreprise.



Atlantic Confection: Une semaine de grève pour une victoire syndicale

Atlantic Confection, usine de St Nazaire fabriquant des vêtements de cuir et peaux a une main d'œuvre exclusivement féminine, environ 40 employées. Devant les conditions de travail pénibles et les salaires très bas, le personnel s'est mis en grève. Qu'on en juge: une employée qui avait 5 ans de présence percevait 11,80 F de l'heure, pour 10 ans d'ancienneté 12,10 F. Après une semaine de grève, les employées ont obtenu satisfaction et repris le travail.



Front Culturel progressiste breton: « La Bretagne en fête » émission-pirate de FR3

Le samedi 28 juillet sur FR3 fut retransmise une émission sur le thème: « la fête et les moissons » depuis le Port du Tinduff en Plougastel-Daoulas.

Le Front Culturel Progressiste Breton dénonce le fait que cette émission ait été conçue dans le secret le plus absolu sans doute pour donner de la Bretagne l'image complaisante d'un pays heureux où la fête est reine en oubliant la centaine de milliers de travailleurs en chômage que compte déjà notre pays. Une volonté délibérée d'écarter les véritables représentants de la vie culturelle en Bretagne.

La Loire-Atlantique dans les « Pays de Loire » : Le cœur et la raison... 20 ans après

A l'occasion des pseudo-consultations qui ont accompagné naguère la mise en place et la confirmation des « Pays de Loire », la bourgeoisie de Loire-Atlantique disait et laissait dire : « oui, bien sûr, nous sommes Bretons de cœur, mais la raison nous commande de choisir les Pays-de-Loire. C'est pour notre économie, pour l'emploi, une nécessité qui doit l'emporter sur le sentiment ».

L'eau a passé sous les ponts de Nantes.

Fin juin 1979, sur 100 demandeurs d'emplois dans les « Pays de Loire », 48 habitent la Loire-Atlantique, (pour un tiers environ des salariés de la « région »).

Sur 100 salariés « bénéficiant » des allocations de l'ASSEDIC, 50 habitent la Loire-Atlantique.

Sur 100 salariés bénéficiant de l'aide publique, 54 habitent la Loire-Atlantique, et 46 les quatre autres départements des « Pays-de-Loire ».

Dans cette même circonscription, sur 100 salariés touchés par le chômage partiel, 59 habitent en Loire-Atlantique (39 seulement sur 100 il y a un an).

Et sur 100 travailleurs victimes d'un licenciement pour cause « économique », 61 habitent la Loire-Atlantique !

Plus généralement, le taux de chômage dans la population active varie de 7 à 14 % en Loire-Atlantique selon les zones ANPE et de... 2 à 7 % dans les autres zones ANPE (1) des « Pays de Loire ». Dans la population salariée, ce taux de chômage varie de 8 à 16 % en Loire-Atlantique selon les zones ANPE, et de 3 à 8 % dans les autres zones ANPE de ces mêmes « Pays de Loire ». Deux mondes.

53 % des demandes d'emplois supplémentaires, par rapport à fin juin 1978, viennent de Loire-Atlantique. Et plus de 75 % des nouveaux bénéficiaires de l'aide publique ! (2)

Vingt ans de propagande contraire — et plus — ont pu brouiller le sentiment breton des 950 000 habitants de la Loire-Atlantique.

Le résultat économique est là, dans les livres de compte de la bourgeoisie. Les « Pays-de-Loire » sont un cimetière pour notre département méridional, et c'est sa propre bourgeoisie qui l'y conduit, complice comme toute la bourgeoisie bretonne d'un système économique où le plus grand profit de quelques uns exige la dépendance de peuples entiers. M. F.

(1) ANPE : Agence Nationale Pour l'Emploi. L'ANPE suit l'évolution du chômage par « zones » ou « bassins d'emploi », chaque département comportant le plus souvent 4 à 6 zones.

(2) : les pourcentages sont calculés au vu des chiffres cités par le supplément au n° 33 de « Statistiques et Développement », revue de la Direction régionale de l'INSEE à Nantes.

La vie de l'U.D.B.

APRÈS L'INTERDICTION DU MATCH NANTES-SAN SÉBASTIAN,

Patrick PELLEN proteste

On sait que les autorités françaises ont interdit le match de foot-ball Nantes-San Sébastian, « en raison » de la crainte d'incidents. Bien entendu, c'est l'interdiction qui a provoqué les dits incidents. La raison réelle de l'annulation était la personnalité des bénéficiaires du match : les Ikastolas. On a peu dit que dans le même temps, mais au Sud, la rencontre Euzkadi-Irlande avait, elle, était autorisée, au profit aussi des Ikastolas ! Patrick Pellen, conseiller municipal UDB de Nantes, a remis à la presse la déclaration suivante :

Je regrette profondément la décision prise par le Ministre de l'Intérieur d'interdire cette rencontre sportive. Ce genre de rencontre très populaire ne peut que contribuer à promouvoir ce sport dans une région où il est peu pratiqué. Les motifs invoqués sont en réalité destinés à cacher les véritables

raisons de cette interdiction. En effet, l'un des buts de cette rencontre était de venir en aide financièrement aux Ikastolas (écoles maternelles basques).

Ceci démontre une fois de plus l'acharnement du pouvoir à détruire les possibilités qui restent de sauver les langues des minorités ethniques en France.

C'est également le cas pour la langue bretonne, alors qu'une charte culturelle a été mise en place à grand bruit. Le gouvernement ne donne pas les moyens de la faire appliquer. De plus le pouvoir, sous couvert de l'Éducation Nationale, refuse de donner la possibilité d'avoir des écoles maternelles en breton, en refusant l'intégration des écoles maternelles bretonnes de Diwan.

Au nom de l'Union Démocratique Bretonne, je dénonce cette interdiction arbitraire, qui va à l'encontre du sport et de la culture populaire.

Pour une section UDB à Tours

En vue de la création d'une section UDB à Tours (37) on peut prendre contact avec : Per Gouëlle, 8, rue Louis Mirault, Sanitas Tours 37000 (Tél. 66.48.51).

Ceci VOUS concerne !

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom : Prénom :

Adresse :

déclare vouloir adhérer à l'U.D.B.

Signature :

A le 197

Adresser ce bulletin (découpe ou recopie) à : U.D.B. - B.P. 304, 29273 BREST CEDEX



Le 25 Août, à Saint-Pol-de-Léon, les militants de l'UDB occupent la flèche du Kreisker, devant le collège catholique bien connu où sont réunis les jeunes giscardiens.

« BIENVENUE AU RÉPUBLICAIN LORRAIN »

La campagne d'affiches « Bienvenue en Lorraine », organisée par l'UDB cet été a eu de nombreux échos dans la presse hexagonale, y compris dans le « Républicain Lorrain » dont le commentaire mitigé marque un certain embarras.

Cette affiche, que vient de nous faire parvenir un de nos lecteurs en vacances, fleurit actuellement sur les murs de Bretagne.

Les Lorrains ne rechignent certes pas à marquer leur solidarité à leurs amis bretons lorsqu'ils sont en difficulté. Ils estiment tout de même un peu cavalier qu'on use du nom de leur région comme synonyme de toutes les catastrophes. Depuis bien des années déjà, le climat lorrain s'apparente dans l'esprit de beaucoup à celui de la Sibérie.

Il aura d'autre part, fallu bien des plaidoyers pour démontrer — et ce n'est pas encore gagné — que la Lorraine n'était pas une longue suite de cheminées et d'usines noyant totalement le paysage sous une épaisse fumée: voilà désormais que pour se défendre, certains Bretons n'hésitent pas à nous faire passer pour le symbole du pays où l'on chôme: comme si c'était une tradition bien établie dont en quelque sorte on se glorifierait!

Notre lecteur nous fait à juste titre remarquer qu'en passant par le mot Lorraine, avec leurs sabots, les Bretons font habilement leur publicité. Mais si l'argument est hélas vrai, voilà qui ne va pas améliorer notre image de marque.

PLOGOFF

L'opposition du conseil municipal de Brest

A Brest, les conseillers municipaux UDB ont proposé une résolution qui a reçu l'aval du PS et sur laquelle le PC s'est abstenu, concernant la centrale de Plogoff. Voici le texte qui a été rapporté par Ronan Leprohon.

Le Conseil municipal de la ville de Brest, réuni le 9 juillet 1979, se prononce comme le Conseil municipal de Plogoff contre le projet d'implantation d'une centrale nucléaire sur le site de Plogoff (Finistère).

En effet,

— ce site est l'un des plus prestigieux du département et il paraît inadmissible d'amputer gravement le patrimoine naturel breton;

— le choix du site de Plogoff a été fondé sur des études scientifiques incomplètes et sur des conclusions tendancieuses. L'évolution de ces études ne fait que confirmer les craintes de l'opinion hostile au projet;

— le recours à l'énergie nucléaire fait l'objet de critiques sérieuses d'une partie de l'opinion scientifique;

— l'utilisation d'une technique américaine pour la centrale, l'importation nécessaire de minerais d'outre-mer ne sont pas des éléments susceptibles de garantir l'indépendance énergétique française;

— les graves questions de sécurité, récemment mises en évidence par les incidents survenus dans plusieurs centrales, ne paraissent pas maîtrisées et font peser sur l'ensemble de la population de l'ouest breton une menace sans rapport avec l'importance économique de la centrale;

— les besoins énergétiques de la région de programme « Bretagne », comme ceux de la Bretagne — incluant les centrales classiques de Cheviré et de la Cordemais — sont très inférieurs aux réalisations envisagées à Plogoff et au Pellerin: une fois encore, la Bretagne va supporter le risque maximal et devenir exportatrice d'énergie en direction des régions françaises consommatrices, dispensées du danger de ces implantations.

Au contraire, une diversification des modes de productions énergétiques commanderait l'utilisation massive de la houille, pour laquelle — la tradition brestoïse en témoigne — le port de Brest paraît particulièrement bien placé comme lieu de déchargement.

Aussi, le Conseil municipal de Brest demande au gouvernement de ne pas donner suite au projet antidémocratique de centrale nucléaire à Plogoff et d'examiner favorablement le développement d'un programme énergétique classique et d'énergies nouvelles, à la mesure des besoins régionaux et garantissant la sécurité des populations et la protection des sites concernés.

PAYS BASQUE

il y a autonomie et autonomie...

Si les attentats en Espagne ont été largement exposés l'été dernier, si l'on a longuement disserté au sujet de leur répercussion sur le tourisme, on a rarement vu expliquer la situation réelle au Pays Basque, un pays « en guerre » selon l'expression du député « abertzale » (nationaliste) T. de Monzon. Comment se fait-il que l'autonomie basque dans l'état espagnol s'élabore dans la violence contrairement à la Catalogne et bientôt l'Andalousie ?

Fin juillet, pourtant un événement politique de première importance a eu lieu. Alors qu'on s'attendait à des négociations longues et difficiles, sur Fond d'offensive de ETA, un accord sur l'autonomie était signé à la Montcloa entre Suarez et le parlementaire PNV (1) Garaicoetxea. Quel est le contenu de cet accord ? Est-ce véritablement la porte ouverte à un gouvernement basque ? Quelles en seront les répercussions sur la lutte animée que poursuit ETA militaire ? Le problème des réfugiés basques en France sera-t-il résolu ? Quelles seront les retombées au Pays Basque-Nord ? La Navarre (la Loire Atlantique des Basques) sera-t-elle encore laissée pour compte ?

Beaucoup de questions auxquelles il est trop tôt pour apporter des réponses définitives, bien sûr. Mais on peut déjà, sans trop de risques, dessiner les grandes lignes des prochains mois politiques tant au Sud qu'au Nord.

Pour comprendre le problème basque, il faut avoir présent à l'esprit une singularité du combat d'Euzkadi au milieu des autres luttes nationalistes : l'autonomie, le Pays Basque la connaît, il l'a déjà pratiquée, avant le franquisme, et les « Fueros », les libertés basques, il n'y a renoncé que dans le sang et la terreur. On n'y est donc pas prêt à admettre une autonomie « décaféinée » et avant de pavoiser, on a préféré lire deux fois le texte de l'accord. Et de fait, on n'a guère pavoisé. Pas de liesse en Euzkadi. On était à mille lieues de la fête catalane de Barcelone où un million de personnes célébraient « l'estatut ». **« Ce n'est qu'une petite concession, qui nous coûte cher »** disent les dirigeants de Herri Batasuna (2). Herri Batasuna n'a rien d'un groupuscule. Coalition de plusieurs partis nationalistes de gauche, elle a remporté de sérieux succès électoraux, en particulier aux législatives et aux municipales ; elle a décidé d'élaborer un contre-projet au statut d'autonomie proposé.

« Le plus intéressant c'est l'octroi d'une certaine autonomie fiscale — les

conciertos economicos — qui nous avait été retirée à la fin de la guerre civile. A cette époque là, les 4 provinces d'Euskadi Sud étaient maîtresses de la quasi-totalité de l'impôt ; désormais le Gipuzkoa, la Biskaye, et l'Alava récupèrent un tiers de l'enveloppe globale, le reste étant gardé à Madrid. Pour avoir un véritable pouvoir économique, il aurait fallu non seulement que Madrid restitue les droits fiscaux d'avant-guerre mais que ces droits aient été en quelque sorte actualisés : en effet il aurait fallu que le « gouvernement basque » contrôle également l'épargne publique, phénomène pratiquement inexistant il y a 40 ans.

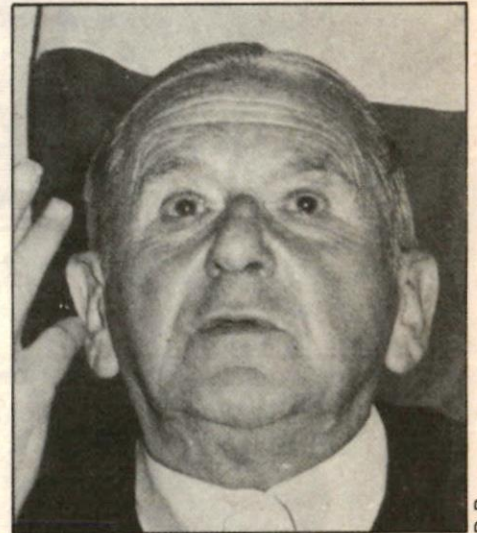
Jusqu'à présent nous avons trois corps de police : la Guardia Civil, la Policía Armada et la Brigada Politico-Social ou Police Secrète. Aujourd'hui, grâce au Statut nous en avons quatre ! La police autonome aura un certain regard sur l'Ordre Public sauf sur des délits de terrorisme ou d'autres mettant en cause l'unité nationale. De toute façon, Madrid pourra intervenir selon son bon désir en envoyant dans la rue Guardia Civil ou autre Policía Armada qui seront maintenues dans les provinces autonomes ».

Au référendum prévu à la rentrée dans les trois provinces concernées par le statut, Herri Batasuna ne répondra certainement pas oui.

« Le prix qu'on paye est très élevé par rapport à ce que nous obtenons : Ce statut a été accordé pour démobiliser le peuple basque et pour marginaliser ceux qui luttent avec d'autres moyens. Nous ne pouvons donc pas l'accepter mais nous essaierons d'en tirer tout ce qui peut être positif. Nous travaillons pour proposer un autre statut qui sera le reflet des aspirations du peuple ».

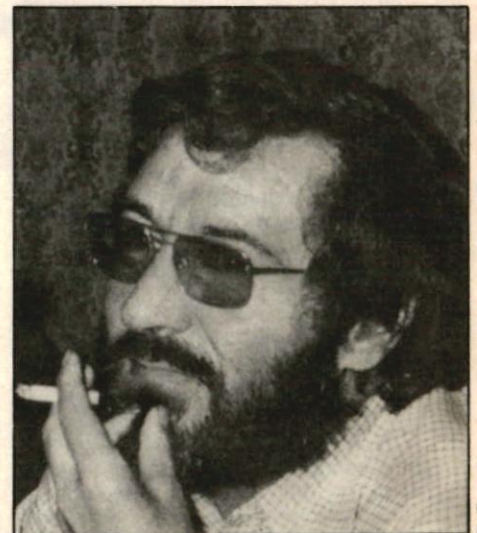
De plus la définition des attributions du gouvernement basque en matière d'enseignement n'a pas été résolue ; ce sera le rôle d'une commission mixte entre les partis PNV et UCD (Union démocratique du centre de Suarez!).

« D'autre part l'enseignement de l'euskara passe aussi par les moyens audiovisuels de communication. Il faudrait une radio et une chaîne de télé exclusivement en langue basque. Nous craignons malheureusement que cela ne sera pas ainsi et que l'euskara ne sera utilisé que pour commenter des sujets



TELESFORO DE MONZON

« Dis-moi qui se frotte les mains et je te dirai qui doit pleurer ».



MIGUEL CASTELLS

moins importants comme les parties de pelote, les trainera ou les concours de soka tira».

On est loin, on le voit, des aspirations du peuple basque et il est significatif que le statut ait reçu l'approbation chaleureuse de personnalités... RPR des Pyrénées Atlantiques, comme Dubose, président du conseil général, ou Inchauspé, député qui a déclaré **«J'ai été agréablement surpris par le fait qu'ils ont obtenu les conciertos economicos car celui qui a l'argent a le pouvoir. C'est pour moi la chose la plus importante. Je ne pensais pas que Suarez accepterait d'aller aussi loin»**.

On comprend alors la phrase de Telesforo de Monzon: **«Dis-moi qui se frotte les mains et je te dirai qui doit pleurer»**. **Ceux qui sont les plus heureux après ce projet de statut sont les mêmes qui ont passé 40 ans à combattre, torturer et tuer pour essayer d'effacer de la carte de l'Europe le nom même du Peuple Basque. On verra plus de visages heureux dans les Conseils d'Administrations des Banques de Biskage que dans les modestes maisons des patriotes basques»**.

Mais cela, le PNV n'a rien contre...

L'exclusion de la Navarre est également perçue comme un mauvais coup porté à la cause de l'unité basque. **«C'est une farce honteuse qui institue une rupture territoriale et démographique dans notre pays»** dit Patxi Zabaleta, membre de Herri Barasuna, et premier adjoint au maire de Pampelune. D'autant que, tout en étant exclue du statut, la province de Navarre bénéficie, sur le plan fiscal, de pouvoirs autonomes bien supérieurs à ceux que prévoit l'accord pour les trois autres provinces: les rejoindre serait sur ce plan, pour la Navarre, un renoncement à certains avantages et ceci rend plus difficile encore la réunification des quatre provinces du Sud. Dans le camp «abertzale» on ne manque pas de s'indigner de cette «partition» qui a pourtant été négociée, du côté basque, par le... Navarrais Garaicoetxea.

ARRÊTER LA GUERRE

On dirait que tout a été prévu pour que... ne soit pas résolue la question basque. **«La première chose à faire dans ce pays, dit de Monzon, c'est d'arrêter la guerre»**, mais pour lui, le gouvernement espagnol s'est trompé d'interlocuteur.

«Quand on veut que cessent de sonner les cloches du villages, il faut s'adresser au sacristain! Au sacristain, pas au notaire! Si Madrid veut signer la paix avec Euskadi, il faut négocier avec ETA, avec ceux qui sont en guerre».

La question des réfugiés du Sud dans l'État français est également cruciale. On connaît la nouvelle position française: Franco est mort et l'Espagne est maintenant une démocratie, dans ces conditions on voit mal ce que fuiraient des citoyens espagnols seraient-ils basques. Ceux-ci voient très bien pourtant, qui sont 200 à la prison de Soria, qui sont les victimes d'attentats d'extrême-droite, qui sont parfois encore victimes de tortures. Pourtant Ch. Bonnet expulse. Aujourd'hui c'est Etchave, à peine remis d'un attentat où sa femme fut tuée et lui gravement blessé. Pour le député Castells **«M. Giscard court lui aussi, le risque de passer à la postérité comme un grand**

ami involontaire de la Cause Basque au niveau d'Euskadi Nord. Parce que les mesures que l'État Français a adoptées, favorisent une «re-conscientisation» nationale en tant que nation opprimée».

La véritable solution au problème des réfugiés ne réside pas, bien sûr, dans une négociation franco-espagnole, ou même dans une entente avec le futur «gouvernement» basque; elle suppose, simplement, qu'il n'y ait plus de réfugiés, qu'il n'y ait plus besoin, pour des citoyens d'Euskadi-Sud de passer la frontière. On vot mal, aujourd'hui, comment le «statut de la Montcloa» pourrait atteindre ce but.

ET LE NORD?

Plus qu'à une frontière artificielle et plutôt perméable, c'est aux méthodes différentes des états français et espagnol qu'il faut attribuer les différences politiques entre les trois provinces du Nord et les quatre du Sud. Au Sud, l'ikurrina (le drapeau basque) a valu depuis quarante ans tortures et emprisonnements à ceux qui le montraient. Au Nord, on l'a beaucoup utilisé, surtout à des fins commerciales! De même pour la langue basque, qu'on a persécutée au Sud, qu'on s'est contenté de ne pas enseigner au Nord..., ce qui a finalement été plus efficace. On n'en est donc pas au même degré de revendication et, dans la marche vers l'unité du Pays Basque, l'autonomie au Sud et l'établissement d'un département basque au Nord sont parfaitement compatibles. Question de tactique.

On dit aussi qu'avec sa toute nouvelle autonomie, le Sud, très industrialisé, pourrait «aider» le Nord. Cette vision «idyllique», qu'entrevoient également au Nord certains notables qui comptent sur **«le sentiment de honte, et les complexes des élus en voyant ce qu'obtiennent nos voisins»** (luberrriaga, maire d'Ascaïn), n'est pas partagée par T. de Mouzon.

«Nous sommes pour que les relations économiques, culturelles, politiques, sociales soient les plus étroites possible et nous désirons de tout notre cœur qu'Euskadi Sud qui est pour le moment peut-être plus puissant, qui a plus de moyens, puisse aider davantage».

Mais attention, nous ne voulons pas tomber, et nous ne tomberons pas, dans un certain «collaborationnisme» en s'appuyant des institutions et des personnes «collaborationnistes» qui ne nous inspirent pas confiance. Ce que ces messieurs peuvent faire en Euskadi Nord ou ailleurs n'aura pas notre appui direct».

Et Castells ajoute: **«S'ils refusent pour Euzkadi-Nord un département basque, cela deviendra un élément de lutte de plus. S'ils nient les droits du peuple basque la situation va se durcir et la conscientisation s'amplifier et se radicaliser. Mais d'un autre côté, si l'on admet la justesse de nos droits, le peuple basque avancera vers l'auto-détermination, quel qu'ils fassent, les dirigeants de Paris perdront»**.

Jean Guéguénat.

(1) PNV: le parti nationaliste basque. Très influent électoralement. Modéré marqué par le catholicisme. Aucun contenu socialiste.

(2) La plupart de ces déclarations figurent dans le numéro 570 de l'hebdomadaire basque «Enbata».

de Charles Tillon à Ilya Ehrembourg

1925

...«Un grande misère, le long des côtes surtout... la pêche nourrissait l'industrie de la conserve, à la fois la pêche du XIX^{ème} siècle et le début d'une industrialisation de la conserve. Les pêcheurs étaient des artisans, ils allaient à la mer et ne connaissaient qu'elle. Mais à terre ils se défendaient mal. Les tempêtes ne leur faisaient pas peur mais ils restaient désarmés devant les préfectures et leurs moyens de police...

«Mais voilà bientôt qu'en Bretagne, la plus belle des grèves, la plus héroïque, la plus empreinte du sentiment populaire, la plus grande grève des usines de Douarnenez rayonnait de la juste fierté d'avoir vaincu le patronat le plus rapace qu'on puisse trouver puisqu'il avait osé aller jusqu'à l'organisation du crime pour terroriser la population...»

Ces quelques lignes écrites par Ch. Tillon dans le n° 8 de la revue «Bretagnes» incitent à relire le «On chantait rouge» du même auteur. Dans ce livre passionnant et par delà la grève des Penn-Sardin c'est une ode magnifique que Charles Tillon dédie aux ouvrières bretonnes, à toutes celles qui prennent leur ride comme on prend du grade dans la peine.

...«Aux premiers rangs les femmes de tous âges, coiffes de dentelle. Derrière elles la masse compacte des pêcheurs pareillement vêtus de treillis rouge et le chef couvert d'un large béret aplati sur le front...

«Qu'elles étêtent le poisson ou qu'elles le cuisent ou l'emboîtent les sardinières travaillaient depuis des générations dans une atmosphère empuanti de friture d'huile sous le fouet des voix des surveillantes sélectionnées pour le commandement... Pourtant comme elles étaient coquettes les jeunes ouvrières qui fleurissaient cet univers prolétarien...

«Et la fierté qui les avait animées gagnait en 1925 tous les ports de Bretagne. La colère déferlait parmi les ouvrières les plus exploitées comme à



Le Guellec



Le Guellec

Pont-l'Abbé ou à Concarneau où une jeune fille sur 4 ou 5 était tuberculeuse...

Mais le reflux commencé en 1926 se termine en défaite en 1927.

1927

En relisant Charles Tillon, je me suis souvenu de Ilya Ehrembourg, ce grand écrivain russe qui dans «les deux pôles» écrit les lignes suivantes:

«...J'étais à Penmarc'h en 1927... Penmarc'h est une petite ville sur l'un des promontoires occidentaux de l'Europe; ses habitants y vivent de la pêche à la sardine; les femmes travaillent dans les conserveries. Penmarc'h est imprégné de l'odeur du poisson: les hommes, les vêtements, les lits, les oreillers y sentent le poisson.

«Lorsque je vis cette petite ville pour la première fois je fus frappé par l'inquiétude qui habitait la nature tout comme les hommes. Nulle part ailleurs je n'entendis une mer qui fût tant en furie, elle venait ébranler les portes en pierre de la terre. Le vent renversait presque les gens et aucun arbre n'adoucissait le tableau: des pierres et des pierres, et entre elles les cubes blancs des conserveries. Sur la place les pêcheurs étaient là, vêtus de grosse toile rouge. Le port était hérissé de mâts

nus pareils à une forêt d'hiver. Les femmes portaient de longues robes noires; leurs hautes coiffes blanches ressemblaient à des mitres; on pouvait les prendre de loin pour des petits phares. Les portes des conserveries étaient fermées: ce n'était pas la première fois que les pêcheurs se mettaient en grève. Leurs revendications pourraient étonner le profane de la pêche à la sardine: ils voulaient que les fabricants achètent toute la prise, même à vil prix. On ne pêche la sardine que les mois d'été lorsqu'elle monte par bancs jusqu'aux couches supérieures de l'eau et se rapproche de la côte. Les pêcheurs doivent amasser pendant l'été de quoi vivre pendant l'hiver. Les patrons des conserveries s'étaient groupés en une union et ne voulaient pas accepter les conditions des pêcheurs sous prétexte d'une insuffisance d'équipement; en réalité ils craignaient que les prix de la conserve vinssent à baisser.

«Les pêcheurs perdirent la grève. Ils n'avaient pas d'avance pour les jours difficiles et tous les jours étaient difficiles. J'étudiais la vie des hommes, elle était rude. Le gros poisson déchirait souvent les fins filets bleus. Quoique la sardine française soit considérée comme la meilleure du monde et soit un produit d'exportation, les fabriques s'étaient réellement mal équipées et le travail y était mal payé. Les artistes qui

venaient en Bretagne aimaient peindre les femmes de Penmarc'h, séduits par leurs costumes anciens, leurs coiffes et la beauté des visages mais les mains des ouvrières étaient rouges et mangées par le sel.

«Un voilier rentra au port avec une bonne prise. Les hommes trempés, transis de froid se réjouissaient. Cependant les sardines furent refusées. Vainement les pêcheurs s'évertuèrent à convaincre, insistèrent, injurièrent. Dans un autre port, Audierne, il y avait une conserverie qui n'était pas entrée dans l'association des patrons, les pêcheurs décidèrent de tenter leurs chances bien que le vent fraîchit et que la tempête fût commencée. Ceux qui étaient restés sur le rivage disaient d'un air sombre, que voulez-vous qu'ils fassent? Ils ont leur famille... Du rivage les femmes virent une haute vague retourner la barque. Une tempête humaine s'éleva; les hommes se mirent à cogner aux portes fermées de l'usine. Les patrons n'étaient pas là, ils se reposaient probablement dans quelque station. Les directeurs effrayés se jetèrent sur le téléphone suppliant qu'on leur envoie un détachement de gendarmes.

«Un canot à moteur partit du phare et réussit à sauver les naufragés. Tout s'apaisa d'un seul coup. Le matin les voiliers prirent la mer; les femmes se remirent à couper les têtes des sardines et à mettre le poisson en conserve.

«Ainsi rien ne s'était passé. Pourquoi donc m'en suis-je souvenu? je fus bouleversé par autre chose. Chaque jour les pêcheurs de Penmarc'h livraient un duel à l'océan. Au cimetière j'ai vu un nombre de croix sur des tombes vides que venaient visiter les veuves des péris en mer... A côté de ces événements qui bouleversent l'imagination, des hommes simples luttent, jour et nuit, contre l'aveugle nature... En 1929 j'ai vu en Suède l'ingénieur physicien aveugle Dalhen. Il travaillait à l'éclairage des phares quand, au cours d'une expérience, un éblouissement lui fit perdre la vue; il donna ses yeux pour que d'autres voient, les capitaines de bateaux, les pilotes, les pêcheurs...

«Or à Penmarc'h je vis autre chose... Il y a les exploits et les profits aussi. Voilà qui est insupportable! Il existe des gens qui sont prêts à envoyer à la mort non seulement 3 marins bretons mais tout ce qui est «roseau pensant» uniquement pour que ne baissent pas les prix de la sardine, du pétrole ou de l'uranium... Mais, comme je le disais, rien n'est arrivé à Penmarc'h. Dans la presse il n'y eut sur l'incident qu'une humble petite note. Les pêcheurs continuèrent à lancer leurs filets. Les actionnaires à recevoir des dividendes.

«La trêve se poursuivait...

«Mais au retour de Penmarc'h j'écrivais: «Monde effrayant que celui où Caïn est le législateur, le gendarme et le juge!...»

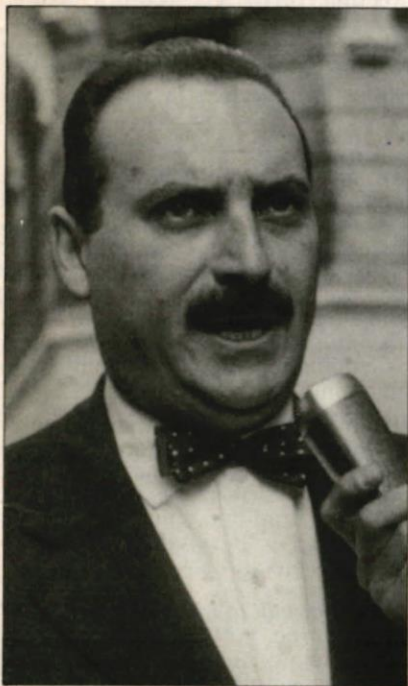
R. Le Guellec.

P.S.: Sur le même sujet à lire aussi: Maurice Lucas «Luttes politiques et sociales à Douarnenez 1890-1925», voir le P.B. n° 171 de février 1978.

NON A L'EUROPE FRANÇAISE ?

Vous en avez assez d'être Français ?

de Jean Ferniot



AGIP/Robert Cohen

Jean Ferniot fait partie de ceux qui ont accès aux moyens d'information à un niveau important. Ce n'est pas un hasard. La France «convenable» l'a reconnu comme un élément sûr. La lecture de ce qu'il a écrit sous le titre «vous en avez vraiment assez d'être français?» montre à quel point cette France là peut rester crispée et figée sur des positions ultra nationalistes quelles que soient les réserves habiles de Ferniot sur ce point. En le lisant, j'ai eu souvent à l'esprit le récent slogan du PCF, «non à l'Europe allemande»... Si l'Europe devait plutôt être française à la manière des «petits zigotos» (comment il l'écrit) du genre Ferniot, je dirais sans réserve: «non à l'Europe française».

Paris, reine du monde...

Pour situer un peu le personnage, il me

paraît efficace de reproduire quelques unes de ses phrases consacrées à Paris: «Moi, j'aime Paris, je l'aime avec ma tête, avec mon cœur et avec mon ventre»... «Oui Paris, je l'aime à tel point que, si épris que je sois des beaux paysages de France (je les apprécie tant que je ne franchis plus guère les frontières), je ne pourrais vivre longtemps loin de la Concorde, des quais, de la Bastille, du Luxembourg et du Champ-de-Mars»... «Elle reste attachante, séduisante, cette grande dame canaille qui tantôt lance une œillade comme une putain et tantôt vous donne sur les doigts avec son éventail comme une duchesse. Depuis longtemps, le goût, c'est Paris; l'esprit c'est Paris, l'intelligence, c'est Paris; la gouaille, c'est Paris; les manières, c'est Paris; la folie, c'est Paris; l'anonymat, c'est Paris». «Il faut, quand on écrit, peint, compose, venir à celle (je ne la conçois qu'au féminin) qui peut être à la fois si tendre et si cruelle»... Un peu long comme citation, mais si vous rencontrez un Breton qui parle de la Bretagne dans une tonalité aussi délirante, amenez-le moi. Je mets des roulettes en dessous, un grillage autour et je gagne des sous pour l'UDB avec!

Pas de détail...

Même vous, les ploucs qui lisez «Le Peuple Breton», étrangers par nature à l'intelligence, à l'esprit, au goût, etc... vous avez quand même compris, à travers ce numéro de local-chauvinisme sans mélange que la production de Ferniot, c'est de la grosse charcuterie!... Dans le genre: tout ce qui va dans le sens de l'unité de la France est bon par nature (pour l'histoire comme pour la cuisine...). Tout ce qui n'éprouve pas le besoin irrésistible et constant de participer au combat pour cette fragile (sic) unité se range à mi-chemin entre le fumier de lapin et l'ordure ménagère.

Certes, Ferniot se paie la coquetterie, et surtout l'habileté de dénoncer l'hypernationalisme français. Mais son numéro «non, je ne suis pas Cro-Magnon-Chirac» ne tient pas la route devant la sacralisation constante de l'unité de la France. On ne se bat pas avec une telle violence pour l'unité d'un courant d'air. Pompidou avait au moins le courage de parler de «France éternelle». Ferniot fait mine de rigoler de ce genre de comportement, mais tombe lui-même dans le piège.

Un exemple tout simple, à propos des cuisines régionales: «si les saveurs sont régionales, la merveilleuse harmonie qui règne entre ces cuisines est française». Ainsi, le cassoulet et la choucroute étant français, il y a une harmonie entre eux. Vous n'y aviez pas pensé?... Mais, en plus, elle est «merveilleuse», cette harmonie. Seuls les primates ne sentent pas ça! Si on vous dit «français», traduisez merveilleux...

Ferniot émet quelques justes réserves sur l'exploitation de Jeanne d'Arc par les hypernationalistes français. Mais, en face de son chauvinisme, la pauvre Jeanne devient tout juste une héroïne de film publicitaire pour extincteurs!

Dites-le avec des fleurs

La haine de Ferniot s'exprime par son vocabulaire, en particulier. Si vous avez quelque intérêt ou sympathie pour une Bretagne vivante qui conserve son identité, vous pourrez choisir dans une gamme d'injures d'une étendue satisfaisante: sectaires, frénésie chauvine, raccomodeurs d'histoire, enfantillages, agitation, enragé, folies régionalistes, pantalonnades, convulsionnaires du régionalisme, excité, exalté, perversion, pillage, dépravation, confusion mentale absolue... etc... car vous serez rapidement classé comme «infra-nationaliste»...

Le Capitaine Haddock des salons

Comme le personnage de Tintin, Ferniot fonctionne par coups de gueule, mais vole bas «au niveau» de l'argument. Tout est bon:

— Le vote défavorable au référendum de 1969 montrerait l'opposition des Français à la régionalisation. Comme si le texte proposé ne mélangeait pas régionalisation et réforme du sénat. Comme si cette régionalisation ne justifiait pas certaines réserves (l'UDB votait contre, entre autres), et comme si le «non» au référendum n'avait pas été d'abord un non à De Gaulle en déroute (Giscard montrant sa jolie frimousse dans cette occasion en faisant voter non, lui aussi).

— Le taux actuel relativement faible d'imposition régionale prouverait la même démarche. Ferniot «oublie» qu'à l'époque de la réforme presque tous les hommes politiques s'engageaient formellement à ne pas créer dans ce cadre d'impôts qui viendraient alourdir de manière significative l'imposition précédente (locale et nationale).

— L'analyse sommaire des résultats des législatives de 78, où Ferniot néglige l'engagement intéressant des partis du Programme Commun sur la régionalisation, allant jusqu'à une «véritable autonomie régionale» (comme Fiterman, du PCF), ainsi que l'extraordinaire faiblesse des moyens d'information dont nous disposons!

— Des attaques contre la région en critiquant le découpage actuel, (œuvre des technocrates que Ferniot défend par ailleurs), comme si les Bretons avaient eu le choix! Ferniot est-il prêt à faire aménager les fameux «Pays de Loire» par le suffrage universel?

— Des déclarations délirantes de certains «poètes» du genre Mordrel, suivant lequel le breton ne serait qu'un «patois rural amélioré».

— Des affirmations à l'emporte-pièce: la langue irlandaise, «comme le breton est si primitive qu'il est impossible de traduire la moindre abstraction»... «Le français a pris aux Celtes ce que ceux-ci pouvaient lui donner. Peu de choses». Pourquoi s'en priver? C'était bien le «goût parisien» qui dirigeait les Juifs vers le jogging du Vélodrome d'Hiver, non?

— Enfin le mensonge flagrant dans l'utilisation malhonnête d'une citation de Morvan Lebesque qui, d'après Ferniot «avoue franchement» (sic): «Quiconque milite pour la Bretagne, avec ou sans plastic, ne saurait être qu'un Chouan. Qu'il y ait une gauche en Bretagne, chacun l'admet. A une condition: qu'elle soit en effet une gauche en Bretagne et non une gauche bretonne». Comme si justement Morvan Lebesque n'écrivait pas cela pour dénoncer un jugement trop longtemps installé dans les mentalités! Morvan Lebesque n'a-t-il pas été suffisamment clair en écrivant «comment peut-on être Breton?»... ou tout simplement en prenant la plume dans «Le Peuple Breton»? Eh bien, Ferniot, c'est du joli!

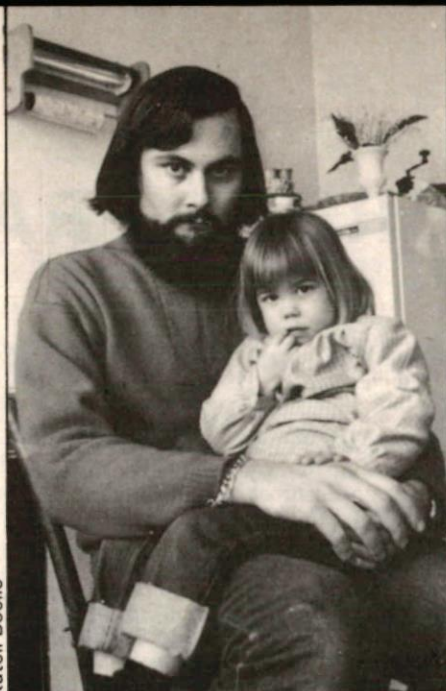
Adorateurs du nombril?

Cumulant l'hypernationalisme, le chauvinisme parisien, le mépris, l'insulte, la mauvaise ou fausse argumentation, Ferniot donne vraiment une triste image de la faune des «informateurs de haut niveau», comme on dit, à la française. Certes, on peut se faire... une autre idée de la France, et même de Paris, mais la France ferniot est malheureusement celle qui prend trop souvent la parole!

Qu'il y ait, du côté de la revendication «régionale» des excès et des insuffisances, qui le nierait? L'UDB s'est suffisamment trouvée isolée au moment des européennes pour savoir la faiblesse des mouvements représentatifs des minorités de l'hexagone... Mais n'y a-t-il pas pour autant de vrais problèmes, qui méritent davantage de réflexion que de déclarations à l'emporte-pièce! N'est-ce pas un peu facile de se dire, comme le fait Ferniot «plus européen que français et plus citoyen du monde qu'Européen» face à des «infranationalistes» qui bien sûr ne verraient pas plus loin que leur nombril?

Je constate — ce n'est pas un hasard — qu'à la dernière fête du Peuple Breton, les «locomotives» s'appelaient Colette Magny, Paco Ibanez, Serge Reggiani, et qu'on y trouvait plus de stands étrangers que de stands bretons dans le secteur culturel et politique. Je constate encore qu'à une époque où il n'y a plus de pays indépendant, réellement, l'élaboration théorique et pratique de l'autonomie n'est pas seulement un problème breton, mais mondial et donc je ne vois pas qui a le droit de s'opposer à ce qu'on le pose en Bretagne aussi, d'une manière résolue, pragmatique, sans délire ni blocage mental! Je constate enfin que le respect de l'homme dans l'intégralité de sa culture, à Zanzibar comme à Lambézellec mérite autre chose que du mépris!

Joël Guégan.



Katell Boëlle

Yvon Boëlle et sa fille Morgane.

«Ce n'est rien, rien qu'un petit pays d'épopées, un tout petit pays où les destins du monde infini se sont croisés, un petit pays incapable de changer, qui se laisse crever, qui ne survit plus qu'à l'état d'âme; on l'a dit prophétique. Ce petit pays est le mien». Ainsi parlait de sa Cévenne un personnage de Chabrol dans «L'Embellie». Des mots qu'aurait pu prononcer Jean-Pierre Réto, maire de Saint-Guyomard pour dire son village, sa commune, une confidence sans heurts et sans cris qu'il égrène en toile de fond du montage audio-visuel présenté par Yvon Boëlle, photographe malestroien.

Au début il y a un village. Modeste. Perdu. Bientôt anonyme. Sa personnalité échappe au grand monde. C'est un des mille villages bretons. Il est niché à la lisière des Landes de Lanvaux, cette frise de bois et de roches qui se voit saignée de sa population. Comme un pays déshérité. Ce n'est pourtant pas le règne de la misère. Non. Celle-là comme disait Hélias, n'a pas d'écurie chez nous. On pourrait être un pays de cocagne, un peu en retrait de la vie, un pays de vallons rêvés sur un rythme de cascades, quand le ruisseau raconte sa grande plainte à coups de galets roulés. Ici, s'il y avait une part pour le rêve, c'est à l'espoir qu'on la donnerait. A la passion du devenir, forte d'être née dans les entrailles d'un peuple qui s'ignore trop avoir cette noblesse. Cette fois, on en ferait un cri...

Il n'y répond que le calme. Paisible. Trop. A devenir malsain. Pas toujours heureusement. Car il y a quelques bruits de vie à tuer le silence. Les derniers? Il y a le bourg qui se vide de ses enfants. Ses meilleurs bras s'en vont. Ils ne reviendront que dans dix ans peut-être. Au mieux. Au pire, pour la retraite. Quitter sa terre pour vivre, est-ce bien vivre, Monsieur? La réplique n'est pas de théâtre. Elle est d'actualité.

C'est une terre de chevaliers. On y garde le nom de Saint-Maurice. Dans ce pays, cela compte d'être né là, entre deux hameaux, dans une ferme qui se donne des airs de village. Pour peu de temps. A Saint-Guyomard, terre de sept cents et quelques habitants, l'hiver est dur pour compter ses gens. Loin des

SAINT-GUYOMARD

«Chronique d'un village en Morbihan»

par Yvon Boëlle et Jean-Pierre Reto

mille de l'été. Quand s'en va le soleil, s'en vont les vacanciers, portes closes et maisons borgnes, on n'est plus que ceux que l'on est. C'est-à-dire de moins en moins. En août, il y aura la fête encore, avec les invités de l'été. Demain, il y aura les touristes peut-être... Mais bouffer du lendemain est nourriture fragile...

«Chronique d'un village en Morbihan» est tout cela à la fois. Plus même. C'est le témoignage d'un homme passionné comme les êtres d'exception peuvent l'être. C'est le discours de Jean-Pierre Réto, le maire. Loin des formules. Chez lui. Des mots mis en images par Yvon Boëlle, de Malestroît. Cette chronique, c'est le chant d'un village, pas vraiment triste, juste comme une complainte de regrets...

Ce montage est aussi une rencontre partagée sur un sol de terre battue un soir de veillée, par les gens d'ici, avec les commentaires d'usages, et la bolée de cidre de tradition, qui devance et accompagne les chants. Complicité tacite de ceux qui savent...

Dès la première image, on voit que le vent a tourné. Le titre est sur ciel bleu tourmenté de nuages. Il reste serein, mais avec en nuances, l'annonce d'un mauvais temps. Un début qui ne peut se dire sans connaître les auteurs. Du maire, l'on connaît la solide passion pour son pays, son âme, ses hommes, ses pierres.

Du photographe, il suffit de savoir qu'il a dû vivre à Paris, puis en est revenu. C'est la rencontre de deux hommes dans un pays qu'ils savent leur appartenir. «Il y avait de quoi travailler, livre Yvon Boëlle. C'est l'exemple même des petits pays de Bretagne qui sont en train de mourir. Je n'ai pas choisi Saint-Guyomard. C'est une rencontre avec son maire. C'est une personne qui, en fin de compte, sous un aspect bourru, assez rude, s'intéresse à son pays et est très lucide. Il sait très bien qu'il est dans un pays qui est en train de mourir et il lutte, fait tout son possible... C'est un maître écologiste, un amoureux de la nature, un passionné des vieilles pierres... C'est une personne haute en couleur et pittoresque qui a des idées en

avance sur son temps». Qui ne connaît pas Jean-Pierre et ses balades en carrioles? Une invite à vous faire découvrir les sites et les trésors en mégalithes de sa commune. **«Les gens, au début, le prenaient pour un fou»**, bien réaliste pourtant pour tenter de **«faire prendre la conscience de cette richesse»** à tous.

Pour effectuer son montage, Yvon Boëlle n'a pas procédé de la manière que l'on connaît trop souvent aux photographes qui forcent leurs sujets. Il n'a même pas tenté une découverte personnelle de Saint-Guyomard à la manière des chasseurs d'images qui content toute la vie d'un bourg.

«D'abord, raconte-t-il, j'ai été enregistrer le maire pour garder un témoignage de ce qu'il a fait pour sauvegarder sa commune et la mettre en valeur. Même si c'est difficile et que les portes ne s'ouvrent pas toujours...»

Pendant que le magnétophone tournait, la veillée avançait jusqu'à des minuits passés. Ponctué par le tic-tac des horloges et les heures qui sonnent, sourdement. **«A partir de cela, j'ai mis en images ce qu'il m'a dit. C'est typique d'un village du Morbihan où la densité de la population est la plus faible de Bretagne, cela m'intéressait sur ce sujet là, j'aurai pu intervenir moi-même plus politiquement et d'une manière plus orientée, dénoncée...»**. Yvon Boëlle ne l'a pas voulu et a préféré présenter **«la commune vue par son maire d'une façon très intimiste»**.

Une association de photographes bretons: Sellit

«Au début de cette année 1979, Sellit, association de photographes en Bretagne, est née.

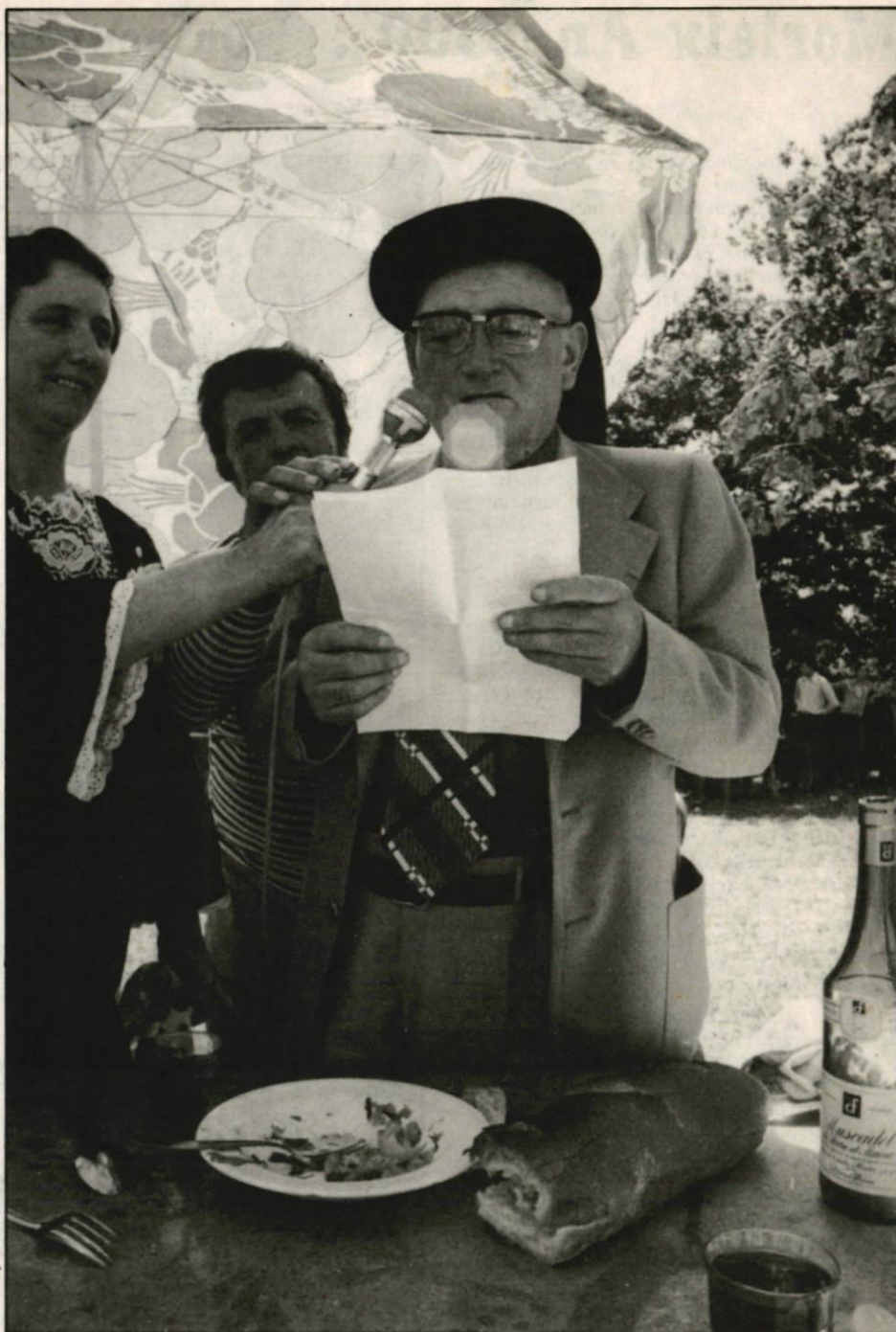
La chambre des métiers de Rennes, lors des stages organisés par le C.R.P. (Centre Régional de Promotion des Artisans de Bretagne) nous avait donné l'habitude de nous rencontrer entre professionnels, d'échanger nos réflexions sur la photographie et de confronter nos travaux.

La volonté de chacun de nous, de rendre compte de la vie quotidienne de notre pays, nous a conduit à nous regrouper sous la forme d'une association totalement indépendante des formations professionnelles déjà existantes.

Sellit est d'abord un groupe de travail dont le but est de témoigner, à travers ses photos, de la réalité sociale, culturelle, économique et politique de notre région. Chaque membre garde son identité photographique et idéologique. Sa démarche n'est pas seulement créative ou illustrative, elle est liée à un travail d'information et de réflexion sur les sujets abordés.

Des travaux collectifs seront entrepris, un reportage sur les îles bretonnes est déjà en cours. A l'issue de ces travaux, des publications et des expositions seront réalisées. C'est de cette manière que la relation avec les gens photographiés ou concernés par notre démarche pourra se réaliser pleinement.

Sellit compte actuellement 14 membres diversement répartis sur presque toute la Bretagne, on peut regretter qu'il n'y en ait aucun de Loire Atlantique.



Le Peuple Breton

Noce à St-Guyomard, photo extraite du montage.

«Le fait est, dit-il, que j'ai servi de faire-valoir et exprimé en images son amour pour sa commune, son combat et son but principal, la faire connaître. C'est une confiance qu'il m'a faite». Avant d'ajouter: **«C'est beaucoup plus parlant qu'un montage ou un texte fait par moi-même»**. L'objectif a été de faire découvrir Saint-Guyomard à l'extérieur, **«Mais aussi de faire découvrir le pays à ses habitants»**. Face aux fleurs d'ajoncs gorgées de soleil, aux fils fragiles de la toile d'araignée, présentés en macrophotographie, les gens n'ont pas une réaction habituelle;

«L'autre soir, les gens ont vu des choses très communes, mais dont ils ne se rendaient pas compte de la beauté». De fait, l'exclamation d'Yvon Boëlle a de quoi surprendre. **«Ce qui est extraordinaire, c'est que quelqu'un, même du pays, puisse apprécier tous les**

jours son environnement. Cela, tu ne le trouves pas chez tout le monde».

Cet émerveillement du photographe n'est pas artificiel. Yvon Boëlle a conscience de la chance qu'il a désormais de **«pouvoir vivre et travailler en Bretagne même»**, de dépasser un but tout simplement esthétique, **«de ne pas rester sur les fleurs et les paquerettes, et aborder les problèmes»**. Il y en a. Et ils ne sont pas moindres. Ne serait-ce que rester au pays. S'il a conscience que la photo peut remplacer tous les discours, Yvon Boëlle lui attribue néanmoins un rôle complémentaire qui permet aussi **«de faire parler les gens, les faire s'exprimer, et ensuite illustrer leur point de vue... Je suis un catalyseur. Je joue le rôle de la loupe ou du morceau de verre qui capte le rayon du soleil et produit une énergie»**.

Gildas Jaffré.

Morlaix An 1500 : Du nouveau dans l'été breton

Dans la panoplie des fêtes de l'été, à côté des défilés folkloriques, des fêtes de la moisson, des battages rétros, des « grands fest-noz vraz », des koan-vraz, on avait peu vu de reconstitutions historiques. On pouvait donc avoir quelques craintes devant le titre annoncé: Morlaix, An 1500.

Le 15 juillet dernier a été présentée au public morlaisien une reconstitution historique intitulée « Morlaix an 1500 ». Au premier abord, on peut penser qu'il ne s'agit là que d'un nouveau « son et lumière » destiné aux touristes, quelques coiffes, quelques airs de binious et on retourne au camping content: on a eu sa dose d'exotisme.

Or il n'en est rien. Morlaix an 1500, repose certes sur des bases historiques précises, mais à partir de là les auteurs et les acteurs ont voulu exprimer leur vie de tous les jours en 1500. C'est en ce sens qu'ils ont ensemble assumé leur identité culturelle spécifique.

Tout avait commencé en 1978, par une journée inter-associative qui avait connu un certain succès à Morlaix. Il fut donc décidé de pousser plus loin l'expérience. La rencontre de deux hommes de théâtre: Claude Bonnard, Directeur de la M.J.C. et Michel Jestin, allait provoquer le déclic qui devait mener à la représentation du 15 juillet dernier.

On fit des recherches à la bibliothèque municipale et on décida rapidement de fixer l'histoire autour de l'an 1500.

Pourquoi 1500? Parce que à cette époque Morlaix était une ville très riche et que d'importants événements s'y passèrent. ON y construisit l'église St Mathieu, un magnifique navire de guerre que l'on baptise « la Cordelière »; la lèpre puis les Anglais envahirent la ville, François 1^{er} lui rendit visite et on l'accueillit poliment, sans plus. Enfin c'était l'époque où la Bretagne vivait ses dernières années d'indépendance. Bref, une vie d'opulence pour la noblesse et la bourgeoisie, la misère et la mort pour le petit peuple qui ne comprenait pas ce qui se tramait autour de lui.

On peut peut-être s'étonner du choix d'une pièce de théâtre pour une fête populaire, c'est que les organisateurs voulaient redonner à l'expression « fête populaire » son véritable sens. Faire un corso fleuri, une fête folklorique? Pour Michel Jestin et Claude Bonnard ces fêtes ne sont que des parodies de fêtes. Le peuple n'y est pas associé. On lui donne un produit à consommer qu'il digère plus ou moins bien. Les anciennes fêtes populaires étaient aussi pour le petit peuple, l'occasion de régler leur compte à ses maîtres. On se gaussait, on riait, on vilipendait... bref, on s'amusait tout en prenant sa revanche sur les notables. C'est cette tradition qu'à voulu retrouver « Morlaix an 1500 »: cette tradition du mystère breton à cheval sur le profane et le sacré, la dérision et l'émotion.

Alors, peut-on demander, pourquoi pas un festival de théâtre style Avignon? Vilar disait que le théâtre populaire doit être au service d'une œuvre. C. Bonnard et M. Jestin (en toute modestie) disent qu'un théâtre populaire doit être au service de l'œuvre en gestation. Ils refusent



Le Peuple Breton



Le Peuple Breton

d'emprisonner les quelque 200 acteurs improvisés dans une œuvre sacro-sainte que le spectateur ébaubi doit écouter religieusement.

A « Morlaix an 1500 » tout le monde crée tout le monde imagine, tout le monde apporte sa compétence. Certes, certains préfèrent écrire, d'autres jouer, d'autres encore s'occuper de la régie ou de la « pub ». Mais c'est une œuvre collective qui s'ébauche où il n'y a pas de vedette, où chacun a conscience de réinventer un mythe qui s'était perdu au fond des âges.

Alors y a-t-il un message dans « Morlaix an 1500 »? Il est évident que lorsque François 1^{er} invite les Bretons à aller verser leur sang ou lorsque l'instituteur invite ses élèves à oublier leur breton pour connaître les splendeurs de la langue française, il y a là une dimension politique. Cependant la pièce ne se veut ni engagée ni didactique. C'est

simplement une communauté qui se retrouve dans son histoire passée et qui l'actualise. Il n'y a pas d'intention politique à la base il s'agit simplement de faire surgir une évidence culturelle.

L'évidence de l'identité bretonne qui existe bel et bien chez chaque Breton et contre laquelle toute la propagande des grandes médias ne peut rien.

Peut-être est-ce cela la grande leçon de « Morlaix an 1500 ». Pendant 3 heures 160 amateurs et une quinzaine de professionnels venus du quatuor du Léon, de Nevennoë, et du théâtre de la Corniche ont crié devant 6000 spectateurs qui n'en croyaient pas leurs yeux que le peuple breton existait, que la culture bretonne existait et que la fête populaire vraie, celle où on rit et où on revendique existait. Rendez-vous en 80.

Jacques DEBOS

Quand la Bretagne rencontrait la Commune de Paris...

HISTOIRE



On a parfois été étonné de l'assez grand nombre d'occasions de rencontre entre le grand événement de l'histoire du Mouvement ouvrier qu'a été la Commune de Paris en 1871 et l'histoire du peuple breton. L'objet de cet article est simplement de rappeler ces rencontres...

Au premier rang, il convient de rappeler ici la grande figure de Louis-Nathaniel Rossel, un des chefs des Communards. Rossel le mal-aimé, l'incompris, né le 9 septembre 1844 à Saint-Brieuc (1). Si l'origine du jeune homme n'est pas bretonne, car sa naissance est due aux hasards de la vie de garnison que menait sa famille paternelle, on trouve néanmoins des Celtes dans ses ancêtres. Du côté de sa mère en effet, il descend d'un vieux clan écossais : les Montgomery-Campbell.

Son grand-père maternel était officier d'artillerie. Du côté paternel ce sont des Cévenols protestants. La jeunesse voyageuse de Louis Rossel, de Bourgogne en Bretagne, de Bretagne en Franche-Comté au gré des nominations de son père ne l'empêche pas de faire d'excellentes études et de rentrer au Prytanée militaire de la Flèche. La rigueur du régime d'internat ne l'empêche d'ailleurs pas de s'intéresser à la traduction d'Ossian...

Puis c'est Polytechnique et en 1866 il est nommé officier. Lors de la guerre de 1870, il demande et obtient de faire campagne. Là, le jeune capitaine fut le témoin indigné de l'immobilisme organisé du maréchal Bazaine.

Prenant ses risques, Rossel propose — en vain — à d'autres officiers de résister aux Prussiens. Déçu, il quitte Metz clandestinement et gagne Tours pour se mettre au service de Gambetta : mais là encore quelle déception que l'ambiance politicarde dans l'entourage de Gambetta. Finalement, il est nommé colonel à Paris. Rapidement, ce démocrate qui n'est pas révolutionnaire choisit son camp : celui du peuple « qui ne compte pas dans ses rangs de généraux coupables de capitulations ». Le 30 avril, la Commune fait de lui le nouveau chef militaire de Paris. Mais il ne le restera pas longtemps, indigné par la médiocrité des chefs communards, par l'indiscipline des troupes, par les conflits de compétence chez les Révolutionnaires. Critiques toutes justifiées et Louis Rossel démissionne. Il aura eu le temps cependant de signer un des plus beaux textes de la Commune. Le 1^{er} mai 1871, il prend connaissance d'un ultimatum adressé par les Versaillais aux troupes communardes du fort d'Issy. Rossel fait au colonel versaillais Leperche la lettre suivante qu'il fait afficher dans Paris : « Mon cher Camarade. La prochaine fois que vous vous permettrez de nous envoyer une sommation aussi insolente que votre lettre autographe d'hier, je ferai fusiller votre parlementaire, conformément aux usages de la guerre. Votre dévoué Camarade, Rossel, Délégué de la Commune de Paris ».

Le camp versaillais ne devait pas lui pardonner d'avoir abandonné sa classe sociale d'origine. Le tribunal où il comparait est présidé par un ancien élève de Polytechnique,

propriétaire d'affaires industrielles, qui s'est laissé faire prisonnier à Metz ! Rossel est condamné à mort. C'est le président du Conseil de guerre qui commande les pelotons d'exécution qu'on a choisi, par raffinement, dans l'ancien régiment de Rossel... Louis Rossel est assassiné le 28 novembre 1871.

Si la figure de Rossel domine les rangs des Bretons, il ne faut pas oublier qu'à la base, parmi les communards, nombreux étaient les originaires de notre pays. Pourquoi ce grand nombre ? Il semble que ce soit un trait constant des émeutes parisiennes depuis la Révolution que d'être le fait surtout, non des Parisiens de vieille souche, mais des éléments les plus récemment immigrés dans la capitale, les moins bien assimilés. De plus, beaucoup de membres de la garde nationale sont bretons, car pendant le siège de Paris, sur 90 bataillons de la garde, 72 étaient originaires de province, surtout de l'ouest. Enfin, il ne faut pas oublier que la défense de Paris avait mobilisé une dizaine de milliers de marins, excellents artilleurs aux remparts. Beaucoup de Bretons encore parmi ces futures troupes de la Commune.

Des Bretons, donc, et plusieurs d'idées fédéralistes. L'accusateur public de Versailles, le commandant Gaveau, un énergumène récemment sorti d'une maison de fous, le notera d'ailleurs dans ses réquisitoires : « Dans certains bataillons l'influence anarchiste se faisait sentir par des idées de fédération, aussi injustes qu'illusoire » (2). Et la Commune de Paris déclarera elle-même le 19 avril 1871 dans son « testament » : « L'unité, telle qu'elle nous a été imposée jusqu'à ce jour par l'empire, la monarchie et le parlementarisme, n'est que la centralisation despotique, inintelligente, arbitraire ou onéreuse ». « Ceci est l'oraison funèbre du jacobinisme... », déclara alors un membre de la Commune.

Mais le jacobinisme et la centralisation devaient prendre leur revanche en se couvrant du masque hideux de la répression versaillaise. Et pour cette boucherie, on utilisera aussi massivement des Bretons, auxiliaires disciplinés de la répression. Cette présence massive de mobiles bretons parmi les artisans du massacre, arrache ce cri à un Breton de la Commune, garde national, qui écrit à son père resté au pays : « Je vous dirais que nous avons à déplorer la mort de beaucoup de républicain qui son été assassiné par les laches de Versailles, comme nous disons dans Paris. Par les chouans de charette et de Catelino, par les zouaves pontifiquaux et les Bretons de Trochu.

Et je vous dirai que si la Bretagne avait eu de grands hommes dans le temps, à présent, s'est honteux de se dire breton, parce que s'est le pays le plus en retard du monde. Les calotins les endormes a force de leur faire mangé le Bon dieu. Ah ! s'il été donc grévé (sic) le chameaux de Bon dieu, quel bonheur pour la France ! Ah ! mon père, si j'ai des enfants, je vous promets qui ne le mangeront jamais... » (3)

Ronan LEPROHON

(1) On pourra lire le très beau livre qu'Edith Thomas lui a consacré : Rossel, collection « Leurs figures », N.R.F., Gallimard, Paris, 1967.

(2) « Procès des Communards », présentés par Jacques Rougerie, collection « Archives », Julliard, Paris, 1965, page 35.

(3) Archives historiques de la guerre. IV^e Conseil. Dossier n° 1516 (1871). Contrairement à l'habitude, nous avons conservé l'orthographe originale de cet émouvant document, où nous avons simplement introduit une ponctuation pour en augmenter la lisibilité.



Gernot

La Fête-Dieu, en Haute Bretagne.

JEAN DORÉ, recteur breton

«Le granit produit le curé, comme le calcaire l'instituteur», a dit jadis je ne sais quel homme politique français... Si la Bretagne est bien une terre granitique, elle a été, à coup sûr, une terre à prêtres, la terre des prêtres. Toute la Bretagne a été, pendant plusieurs siècles, une des terres cléricales par excellence, à égalité avec l'Irlande, la Pologne, et comparable au Velay ou au Rouergue occitans pour la quantité de sa production (utilisation interne et exportation) en prêtres, religieux, frères, religieuses, enseignants, soignants, missionnaires; les diocèses bretons, les innombrables ordres et congrégations religieuses et missionnaires créés au siècle dernier, ont puisé sans désespérer dans cette mine d'or du dévouement, de la générosité, de l'esprit de sacrifice... qu'ont

représentées des générations et des générations de jeunes Bretons et de jeunes Bretonnes... La fécondité des mères de famille en Bretagne, l'absence de débouchés dans un pays économiquement sous-équipé et non-industrialisé, la pression constante du clergé sur les mentalités dans la presque totalité du pays, tout cela explique largement la «confiscation» vers l'Église de la capacité de dévouement, de la disponibilité physique et morale de tant de jeunes gens pauvres de chez nous, soumis à leur recteur, heureux sous sa tutelle, autant qu'on peut l'être quand on ne connaît pas autre chose. D'autres jeunes, qui ne pouvaient faire d'études, étaient bons pour la police, l'armée, la gendarmerie, la marine... Dans tous les cas, don de soi sans esprit de retour, discipline, sans discussion,

soumission, fidélité, obéissance... petit doigt sur la couture du pantalon... (1).

Après avoir été longtemps vicaire sous la protection et la vigilance d'un tout puissant recteur, le prêtre breton devenu recteur à son tour, reproduit le système qui l'a produit. Il veille au grain (écoles libres, quêtes en nature à la campagne, surveillance et répression dans le domaine sexuel...) et fait du zèle pour susciter des vocations sacerdotales, religieuses et missionnaires parmi les jeunes de sa paroisse.

Le «bon prêtre» est celui qui ne discute pas et ne se pose pas trop de questions curieuses ou malsaines: l'humilité à laquelle on l'a dressé pendant les longues années de

séminaire (on isole les candidats au sacerdoce vers les 12 ans dans ces délicieux établissements) désarme en lui l'esprit critique et le remet pieds et poings liés à la disposition de ses supérieurs. Le « bon » prêtre commence sa journée très tôt: la cloche sonne à l'église, c'est l'heure des « petits services » pour les défunts, puis la messe, l'action de grâces. On va prendre le petit déjeuner que Soas a préparé. Puis c'est le ronron des activités du prêtre, dont le système a fait un notable de village, un animateur de pardons et un organisateur de processions... A moins que le zèle de la maison de Dieu ne l'habite. Car l'heure des « œuvres » et de l'Action Catholique a sonné; JAC, JACF, réunions, concertations.

Puis voici que se lève en Orient, du côté du pays de France le vent de la contestation: prêtres - ouvriers, syndicalisme, et même politique à gauche. Le tandem « Foi et Bretagne » se fait vieux et grince... Jean XXIII convoque un Concile. On se pose des questions, on remet en cause, on discute (enfin!). La hiérarchie tente de contenir la contestation dans des limites raisonnables. Impossible: trop tard.

Depuis Galilée, la terre a tourné. A un immobilisme de trois siècles, font place une frénésie de questions, une soif de savoir, une remise en cause à ce point globale qu'elle aboutit à une sorte de révolution culturelle dans la société bretonne, et donc dans l'Eglise de Bretagne qui en fut si longtemps partie prenante.

La mécanique est brisée. En Bretagne, faire du prêtre, cela a payé, mais cela ne paye plus. Du tout, les remises en question ont soulevé une tempête de panique et un besoin immense de défoulement. Les séminaires sont vides, fermés; bien des prêtres, estimant avoir été piégés, déposent leur bilan et se marient. Les ruines d'un système qui fut si puissant sont grandioses... Tout cela s'accompagne de bien des détresses humaines.

Le livre de « Jean Doré, recteur breton » est le témoignage de l'une de ces détresses. Né en 1912, en pays gallo, Jean Doré est le fruit parfait du système: l'une de ses tantes était supérieure générale de la puissante congrégation des Sœurs de Créhen. Dieu donc veillait: Jean Doré, qui aurait aimé être instituteur ou menuisier ou paysan, sera prêtre, puisqu'il est bien clair qu'il a la « vocation ». Il sera vicaire, puis recteur, dans une dizaine de paroisses rurales de la partie gallo des Côtes-du-Nord. Il sera le notable aux maigres revenus qu'est le prêtre nommé en paroisse pauvre, et dont la seule compétence professionnelle reconnue est de savoir célébrer la messe... Puis il a, lui aussi, déposé son bilan et n'est plus en mesure, en conscience, de « dire la messe »... Le témoignage de Jean Doré est un témoignage d'une très grande sincérité, et, dans sa singularité, il constitue une des pages de l'histoire du peuple breton. A 67 ans, Jean Doré voit s'écrouler un système auquel il a sacrifié un demi-siècle de sa vie d'homme. Le livre qu'il a écrit est « celui d'un homme qui parle avec le poids d'une vie », d'un homme qui mérite le respect.

Fañch Morvannou.

« Jean Doré, recteur breton », Paris, l'Harmattan, 174 p. 1979.

(1) Il faut relire — ou lire — « La Terre des Prêtres » de Yves Le Febvre; publié en 1924, ce roman — entièrement vraisemblable — fournit un tableau de la Bretagne cléricale et du fanatisme des prêtres tel que, bientôt, on n'en aura pas idée.

Indiens et Bretons au Festival de Douarnenez

Jean-Marie McKenzie, dans un film d'Arthur Lamothe (Québec).



D.R.

EXISTE-T-IL un cinéma breton? Si oui, quelles sont les formes, les conditions, les moyens de son existence? Quelle en est la finalité? Qui en sont les artisans?

Autant de questions dont nous aimerions débattre publiquement, le 7 septembre prochain, dans le cadre du 2^e Festival du cinéma des minorités nationales, à Douarnenez.

Nous formons le vœu que toutes les personnes qui, en Bretagne ou en dehors de Bretagne, utilisent de quelque façon l'image et le son au service d'une inspiration bretonne, aient à cœur d'être à ce rendez-vous. Chacun sait l'extrême diversité des efforts apparus depuis une dizaine d'années, leur manque de définition, les difficultés auxquelles ils se heurtent. Chacun éprouve, ou peut imaginer, la précarité des sources susceptibles de donner naissance à une production dont un des buts, semble-t-il serait de pouvoir apparaître, tôt ou tard, comme un geste à la fois breton et autonome — puisque, pour le moment, toute tentative en ce domaine reste sous l'emprise du système cinéma-télévision tel qu'il est institué, ou sous la dépendance des structures culturelles ou de commandites régionales, ou encore est le fait d'initiatives particulières.

Certes, quelques fronts se sont constitués en Bretagne, par exemple

l'U.P.C.B. (Vautier) ou l'Atelier Cinéma Bretagne (Le Garrec), tandis qu'un regroupement tel que le B.I.S. (Bretagne Images et Sons) se propose d'établir une cohérence bretonne dans le domaine de l'audiovisuel. Certes, émergent çà et là d'autres actions, conduites avec plus ou moins de bonheur. Cependant, dans l'état actuel des choses, il serait illusoire de tabler sur une stratégie commune en matière de production et de diffusion.

D'autant que nous pensons que toute action semble vouée à la dérive, tant que les possibilités d'une prise en charge de l'expression audiovisuelle n'apparaîtront pas au niveau d'un grand mouvement de conscience en Bretagne. Or, idéologiquement, la Bretagne est un pays occupé, on le sait.

Que vaut par conséquent ce défi qui consiste à vouloir illustrer et défendre une identité bretonne? Qui plus est, par le moyen des images et des sons — support expressif qui, par ailleurs, relève d'une industrie?

Une confrontation comme celle que proposent les organisateurs du 2^e Festival de Douarnenez, devrait permettre d'éclairer la problématique d'un cinéma breton et de soupeser ce qui rapproche ou sépare les hommes qui, pour le compte de la Bretagne et de son peuple, croient pouvoir annoncer qu'aujourd'hui, une parole se libère.

Philippe Durand.

pb.service

Sous ce titre, nous ouvrons désormais une nouvelle rubrique de petites annonces gratuites. Nous voulons ainsi aider nos lecteurs à échanger, à trouver, à acheter ou à vendre différentes choses, ayant — de préférence — un rapport avec la Bretagne. Ces annonces sont entièrement gratuites, même pour les ventes, à condition que le prix demandé soit indiqué et inférieur à 500 F. Au-dessus, le tarif de publicité s'applique aux annonces. Pas de domiciliation au journal.

• Jeune homme breton ouvrier 25 ans souhaite faire connaissance avec jeune fille militante bretonne, sincère, sérieuse en vue de rencontres pour sorties et relations sérieuses, habitant Finistère Sud de préférence ou autre département breton.

M. Jean-Pierre Quéméré
27, rue Jean Jaurès
94290 Villeneuve-le-Roi

• J'ai 20 ans, Breton de Paris, je souhaite entreprendre des études de celtique à Brest. Je cherche donc une chambre pas chère et n'importe quel boulot à temps partiel sur Brest si possible. St Renan éventuellement.

P. Landure
Kermerrien
29236 Porspoder

• Recherche auto-collants politiques, écologiques (marée noire, nucléaire) et minorités à un prix raisonnable.

Jean Michel Le Pogam
3, rue Maurice Thorez, app 666
56100 Lorient

• Du 2 au 9 septembre, à Douarnenez, festival de cinéma des minorités nationales. Cette année: « Nations indiennes et Peuple Breton », avec plusieurs films en exclusivité européenne et de nombreux représentants des Nations indiennes.



le Peuple Breton

FESTOÙ-NOS

• le 9 septembre

à Douarnenez

Fest-nos dans le cadre du festival du cinéma avec Toutous-Le Meur, Daniel Philippe et Dédé Thomas, Skordia et le Bihan, Rivalin et Hélias, etc...

• le 29 septembre

à Saint-Brieuc

Fest-nos organisé par Diwan-St-Brieuc à la salle Robieu, avec les frères Flageul, Tréguier et Corbel, Des Poustouères, Epinette, Malhambre.

DISQUES

SUR UN AIR DE :

P. OCHS —. Z. RICHARDS —.
BOTHYBAND —. BAGAD KEMPER —.
NA DRAIDOIRI —.

Phil Ochs. «Chords of Fame». (A & M. distr. CBS)

Un double album qui nous permet enfin d'entendre la voix de Phil Ochs et de faire connaissance avec ses chansons. Ces deux disques sont le résultat d'une compilation de ses meilleurs titres. Journaliste, protest-singer, mais aussi poète, Phil n'a jamais été récupéré par le show business, c'est le moins que l'on puisse dire. Son chant est pur, et tant mieux si le son est brut, sans enjolivures. Il faut l'entendre ne serait-ce que pour élargir « le petit cercle d'amis » et combler la lacune des médias qui préféreraient étouffer celui qui dérangeait tout sur son passage et qu'elles ne pouvaient récupérer.

Quand Joan Baez chantait son immense succès « There but for fortune », qui savait que c'était Phil Ochs qui l'avait créé ? Sans le mythifier, ses chansons restent les témoins honnêtes de leur temps en étant toujours d'actualité. Le prix élevé (120 F) de cette importation ne devrait pas être un handicap pour l'achat de ce disque. Il en vaut la peine.

Zachary Richard. «Migration» (Polydor)

Il est passé par Rennes et par Brest au printemps, et ceux qui étaient venus entendre exclusivement de « l'accordéon cajun », sont repartis déçus. En effet, Zachary a fait évoluer sa musique et il en est venu doucement à d'autres rythmes. Ceux inspirés par le rock ou par la musique africaine. Ce nouveau disque swingue, porté par un blues chaleureux. Zachary, dans sa Louisiane a digéré toutes les influences musicales qui l'entourent ; pour créer un style bien à lui auquel il ne faudrait pas coller trop vite d'étiquettes. Migration illustre bien les départs et les retours qui enrichissent la vie et la culture.

Zachary fait de la très bonne musique cajun contemporaine, pleine de feeling. Pour s'en convaincre, il faut écouter « La ballade de Beausoleil » et on est conquis.

Bothy Band. «Afterhours». (Polydor)

En juin 78, fut enregistré cet album au palais des Arts. C'est un témoignage éclatant de la spontanéité irlandaise et de la qualité musicale folk. Outre les musiciens qui composent le groupe, Triona de sa voix si pure donne toute sa particularité au groupe.

Mais à l'heure où Planxty s'est reformé, que va devenir le Bothy Band ? Puisqu'en plus Donnal Lunny et Matt Molloy sont justement allés rejoindre ces mêmes Planxty ! Si le groupe devait s'éteindre, je voudrais suggérer aux Planxty de prendre avec eux Triona, ce serait un bon enrichissement.

Bagad Kemper. Volume II.

J'espère que ce disque ne touchera pas qu'un petit cercle avertis d'amateurs, la qualité du jeu de ce bagad n'étant plus à démontrer. Ce disque est le complément du 1^{er} disque, avec un appel de batterie, des marches et beaucoup de danses. Même dans les décennies électroniques qui approchent, ce disque aura toute sa saveur et sera peut-être une bouée de sauvetage nécessaire.

Na Draidoiri. «The Enchanters». (Rikou Soner).

Cinq Irlandais du Nord viennent ici compléter la liste déjà longue des groupes irlandais. S'ils n'étaient pas de qualité, je ne vous aurais pas proposé de les entendre.

C'est vrai que le son du Nord se différencie de celui du Sud. Je le trouve quelquefois plus sec et plus pur, et particulièrement dépouillé, dans les chants qu'interprète Gabby Mc Ardle. Un disque tonique avec beaucoup de jigs et de reels.

Le mois prochain: Un programme copieux avec Gilles Servat, Dan Ar Bras et une petite ouverture avec John Mc Laughlin, d'origine écossaise.

Yann Fanch Langoët.

*La Clef
des Chants*

**Disques, Instruments,
LIBRAIRIE Celtique,
Sonorisation**

Tél. (96) 21.15.86 12, rue des Ponts Saint-Michel 22200 Guingamp



LA PECHE BRETONNE

(suite de la page 7)

titre que l'Ecosse en Grande-Bretagne, est un pays périphérique de l'Europe de l'Ouest, comme d'ailleurs l'Irlande, et pour qui la pêche est une ressource essentielle. C'est pour des raisons politiques inhérentes à l'état français, que notre situation n'est pas reconnue dans sa spécialité. Et à ce titre nous sommes doublement défavorisés car nous n'avons même pas le droit ni la possibilité de nous exprimer et de défendre nos intérêts.

Nous revendiquons les mêmes quota préférentiels que ceux attribués à l'Ecosse et à l'Irlande, et ce d'autant plus que, du fait que le Golfe de Gascogne est la plus grande nursery de l'Atlantique nord-est, nous contribuons aussi à l'apport de ressources dans la C.E.E.

— Pêche artisanale ou pêche industrielle ?

Les navires de pêche artisanale (inférieur à 30 m) puisent la quasi-totalité des apports dans nos eaux, sur le plateau continental. Contrairement aux options du gouvernement, et de certains scientifiques qui lui sont proches, nous pensons que la pêche artisanale et la petite pêche côtière ont une très grande importance: d'abord par la variété, la valeur, et aussi la quantité des apports. Mais aussi et surtout par le grand nombre de pêcheurs qu'elle fait vivre. Il n'est pas question d'ignorer cet état de choses.

La pêche industrielle, qui a obtenu plus facilement des subventions, a également son importance et est même indispensable pour fournir des apports en masse et pour alimenter les industries de transformation qui sont si nécessaires. Mais ce secteur ne doit pas se développer au détriment du secteur artisanal, comme par le passé dans tous les pays du marché commun, ni dans n'importe quelles conditions. Le sur-investissement capitaliste a mis en péril les ressources, a grands coups de subventions. Et maintenant d'autres subventions sont nécessaires aux armements pour réduire le potentiel de capture, alors que l'on ne tient aucun compte des travailleurs qui sont mis au chômage! Il n'est plus question que les profits aillent toujours aux armateurs et que les déficits soient toujours payés par les contribuables. Le gouvernement français est responsable de cette situation. Il s'agit de renverser la vapeur et d'opter pour une planification socialiste.

Des structures nouvelles

Les professionnels des milieux de la pêche sont aujourd'hui unanimes à dire qu'il est indispensable que les pêches bretonnes et les intérêts bretons soient représentés en permanence à Paris et à Bruxelles, seule manière de défendre efficacement nos droits, et aussi qu'il est indispensable de régionaliser le développement de la flotille de pêche et de pouvoir décider sur place des mesures à prendre, sans que l'on soit dans des attentes interminables d'hypothétiques décisions parisiennes.

Il faut donc des structures nouvelles. Et notre programme se situe dans une option socialiste; il nécessite, pour être mené à bien dans son ensemble, une victoire de la gauche, et que l'on reconnaisse enfin l'importance des questions maritimes dans les faits.

C'est ainsi que nous proposons:

— la création d'une commission de coordination des problèmes maritimes et du littoral, au sein d'une assemblée bretonne. Cette commission aura compétence dans tous les domaines et aura pour rôle essentiel de dynamiser et coordonner tous les secteurs. Elle aura un rôle d'étude et de recherche, donc de proposition d'actions et de développement auprès de l'assemblée.

— son exécutif se chargera de la mise en place d'un plan de développement pluriannuel et de son application. Il sera la structure bretonne en relation étroite avec le ministère de la mer au plan hexagonal, quand celui-ci sera créé.

— l'Assemblée bretonne et son exécutif seront habilités à créer des sociétés régionales, qui assureront au peuple breton la propriété collective de ce secteur clé de notre économie et le contrôle de la gestion de l'industrie des pêche et de ses annexes.

Des moyens financiers

Nos propositions:

— transfert des ressources de l'état à la région (impôts sur les revenus et les sociétés, taxes diverses et dans l'immédiat restitution des taxes sur les carburants)

— les établissements bancaires travaillant en Bretagne, seront tenus d'investir la partie correspondant à ce secteur d'activité, au lieu de drainer l'épargne vers des secteurs improductifs

— la création d'un institut financier breton pourra conduire à mobiliser au service de notre industrie les capitaux détenus par les sociétés mutualistes et les coopératives agricoles

— la création de ressources financières propres, et la possibilité de contracter des emprunts dans et hors de l'hexagone, permettront véritablement à notre pays d'être présents dans une Europe socialiste des Peuples, une Europe des travailleurs.

Un programme chiffré et commenté. Nos propositions.

Vivre dignement des métiers de la mer

Le métier de marin-pêcheur est un métier difficile et qui a des contraintes très particulières. Le pêcheur passe près de 25 jours par mois en mer, hors de sa famille. Il travaille en moyenne de 12 à 16 heures par jour, et à la pêche industrielle il lui arrive de rester 24 à 48 h. au travail sans pouvoir

se reposer.

Les congés payés n'existent pas à la pêche artisanale. Le salaire fixe, quand il existe, ne représente qu'une faible part des revenus qui se calculent sur le prix de vente de la pêche.

Ce système de rémunération basé sur le chiffre d'affaires oblige à un rendement fou et à braver tous les dangers, alors que les marins sont exténués. Ceci explique le nombre important d'accidents du travail (1 marin sur 3 en 1978). De plus le pêcheur ne peut prendre une retraite entière qu'à partir de 55 ans, et il ne bénéficie pas des avantages liés au travail manuel, y compris vis-à-vis du chômage, des intempéries.

Face aux restrictions actuelles, le moment est venu de mener une action sociale vigoureuse, pour améliorer sérieusement les conditions de vie et de travail. Ceci est indispensable pour conserver les jeunes à la profession. Cette action doit être également menée à l'égard des employés de mer et dans les conserveries, où l'on a trop souvent gardé des conditions de travail dignes d'un autre siècle, avec des salaires qui ne dépassent pas le SMIC.

Propositions:

— des mesures immédiates doivent être prises pour compenser le manque à gagner, dans le cas d'une diminution de l'effort de pêche, et pour réaliser l'extension et la généralisation d'un salaire fixe jusque dans la pêche artisanale.

— le salaire fixe doit tenir compte: de la qualification du pêcheur, de la nature du travail effectué, de la durée du travail.

— ce salaire fixe constituerait une part importante du salaire mensuel, auquel s'ajouterait un intéressement mesuré.

— application du SMIC dans tous les cas.

— repos consécutif d'au moins 8 heures en mer, avec récupération des heures supplémentaires à terre. Il faut tendre vers l'obtention de 1 jour de repos à terre pour 2 jours de mer, en moyenne, avec les congés payés.

— le code de travail maritime doit être intégré au code général du travail, ce qui permettra aux pêcheurs de bénéficier de toutes les mesures sociales et légales des travailleurs à terre (licenciement, chômage, intempéries...)

— de nouvelles dispositions devront permettre l'exercice complet des droits syndicaux.

— un comité d'hygiène et de sécurité sera créé par ports.

— retraite complète à 50 ans.

— une convention collective sera mise en place avec des annexes portuaires et suivant les types de métier.



LA PECHE BRETONNE

La gestion des ressources

L'avenir des pêches bretonnes passe par l'application d'une politique de gestion rationnelle des stocks, mais aussi de la flottille de pêche, et par la formation de jeunes marins pêcheurs très qualifiés. Cette gestion rationnelle se fera à partir de la recherche scientifique en liaison étroite avec les marins et leurs organismes professionnels et syndicaux, et dans un climat de confiance réciproque. Ce qui n'est pas le cas aujourd'hui où il existe une méfiance profonde, et un cloisonnement renforcé par des prises de décisions technocratiques, ou tout simplement sous l'influence locale d'un député, à la veille d'une élection.

Mais la planification de l'effort de pêche devra tenir compte des véritables besoins professionnels et du sort des marins qui doivent avoir la priorité, et des besoins alimentaires qui vont croissant. Il ne sert à rien de protéger la ressource, si dans le même temps on laisse disparaître les marins et les navires de pêche. Si ceux-ci se refont aisément, il n'en est pas de même des hommes de métier.

Propositions:

- communautarisation des eaux, et respect des droits historiques acquis par les flottilles de pêche.

- dans les 12 milles: préférence aux navires au rayon d'action limité et aux navires côtiers, avec priorité aux pays riverains.

- création de zones régionales, au sens large, où la pêche de certaines espèces serait réservée aux navires côtiers d'une certaine capacité, en tenant compte des facteurs sociaux et régionaux.

- extension de la pêche des espèces pélagiques en dehors de la saison habituelle et pendant la campagne d'hiver, pour laisser reposer d'autres fonds.

- redéploiement géographique vers l'Océan Indien et Atlantique Austral pour le maintien des gros navires en activité. Il est temps de s'intéresser aux ressources nouvelles telles que le Krill, (petite crevette de l'Antarctique) dont les stocks sont considérables. Dans la zone de pêche antarctique, les scientifiques évaluent à 60 millions de tonnes le potentiel de capture de Krill et cela sans danger pour l'écosystème, sans compter de nombreuses espèces de poissons. Les pays suivants ont déjà commencé une certaine exploitation: URSS, USA, RFA, Norvège, Pologne, Japon.

- si la flotte industrielle doit changer de secteur, c'est vers d'autres voies que le retour dans le golfe de Gascogne qu'elle doit aller. Et la volonté de s'ouvrir sur les océans passe par le maintien du potentiel de production.

- il faut une stratégie de développement à long terme avec les pays tiers, avec des accords durables et réciproquement intéressants.

- la gestion rationnelle des ressources et une protection réelle nécessitent de cerner la connaissance du poisson et des moyens pour le pêcher, en tenant compte des impératifs sociaux et productifs.

Dans ce but:

- interdiction dans les trois milles du chalutage de fond et du chalutage pélagique. Les estuaires et baies seront ainsi protégés, permettant une meilleure reproduction des poissons.

- respect des maillages et des tailles des poissons, de la puissance de traction des engins de pêche, des zones et des périodes de pêche.

- une protection réelle suppose des moyens scientifiques (financiers et humains) conséquents.

- une protection appliquée suppose l'accord et une collaboration efficace des professionnels, et un contrôle rigoureux. Le contrôle doit augmenter et la surveillance pourra être faite par des chalutiers anciens équipés à cet effort et dont l'équipage comprendra d'anciens pêcheurs. Donc des employés civils et non une simple marine nationale inefficace. Cette orientation sera complétée par une démillitarisation des affaires maritimes, absolument indispensable.

Le renouvellement de la flotte

Le profit et la propriété privée des moyens de production n'engendrent que gaspillage et destructions des ressources, mauvaises conditions de vie et de travail pour les marins-pêcheurs et les employés de la marée et de la transformation.

Il faut tourner le dos à cette politique néfaste du gouvernement actuel, au service des grands capitaux et des monopoles.

Propositions:

- la pêche industrielle deviendra un secteur d'économie mixte par la prise de participation (équivalent aux subventions successives reçues) et le contrôle des installations financières régionales.

- les armements coopératifs doivent être privilégiés dans les secteurs industriel et artisanal, en vue d'une exploitation cohérente de la mer et d'une réelle politique sociale.

- dans l'immédiat: maintien du potentiel de pêche fraîche semi-industriel et industriel, par des aides de l'état sous certaines conditions: pas d'aides aux armateurs sans engagement de leur part de garder les navires et d'appliquer les lois sociales, pas de ventes de navires sans renouvellement, ou remboursement des aides perçues en vue du renouvellement par d'autres armements, restructuration des flottilles et armements pour une

exploitation rationnelle, par rotation d'équipages, permettant une utilisation maximale de l'outil de travail et une meilleure rentabilité en même temps que de meilleures conditions de travail pour les équipages et plus de repos.

- définition de nouveaux types de bateaux: limite de la puissance et du volume des cales, modification des conditions de chargement et de déchargement, étude de coûts d'exploitation plus faibles, de meilleures normes de sécurité et de confort.

- le potentiel de capture des chalutiers-congélateurs de grande pêche semble suffisant dans l'état actuel des choses, de même que la capacité de capture des thoniers-senneurs océaniques pour le thon tropical. Toutefois il s'agit dès maintenant de s'orienter vers une exploitation des ressources nouvelles de l'Antarctique, grâce à une assistance scientifique indispensable.

A) Le renouvellement de la flotte de moyen tonnage industriel:

Celui-ci est indispensable pour des raisons économiques: fourniture de gros tonnages d'espèces recherchées et qui autrement seraient importées, pour des raisons sociales: avoir des outils plus sûrs, plus confortables et apportant plus de sécurité dans le travail.

Cette flotte est assez âgée, car 30 navires ont plus de 15 ans, dont 13 plus de 20 ans.

Un plan de renouvellement sur 5 ans semble le mieux convenir, compte-rendu de l'âge des bateaux et de l'urgence à construire, les coûts ne cessant d'augmenter sérieusement.

Le plan prévu par cette étude atteint, par la flotte de moyen tonnage 210 millions sur 5 ans.

B) Le renouvellement de la flotte artisanale:

Si elle est relativement jeune et se renouvelle bien en Loire-Atlantique, il n'en est pas de même dans le pays bigouden, à Concarneau, Lorient-Etel, Auray.

Compte-tenu des départs et des constructions nouvelles, il est indispensable de renouveler au cours des cinq prochaines années 814 navires âgés de plus de 15 ans, en commençant par les plus anciens; ce qui revient à renouveler les navires au plus tard vers 20 ans.

Propositions:

IL est donc nécessaire:

- de régionaliser le plan de relance
- d'avoir la maîtrise régionale de la flottille

- d'avoir des centres de décision en Bretagne

Dans le cadre du renouvellement de la flottille il faut promouvoir:

LA PÊCHE BRETONNE



- la pêche germonière
- les activités goémonières
- la pêche aux bahots, à la palangre
- la petite pêche à travers le repeuplement des fonds en crustacés (homards), coquillages (coquilles St Jacques, pétoncles, moules).

A cet égard il existe de très nombreux gisements de coquillages divers peu reconnus, mais qui peuvent assurer des revenus confortables.

La construction artisanale relève le plus souvent d'un individualisme qui coûte cher. Il est possible de réduire les prix actuels pour la construction en série de bateaux types (11/12 m, 15/16 m, 20/22 m, 24/26 m par exemple), par commandes groupées auprès des chantiers et des autres fournisseurs. D'où l'intérêt de créer des coopératives qui permettent d'obtenir tous les avantages. Par exemple, un candidat à la construction apporterait 10% sur un compte bloqué, sur un certain nombre d'années, et la coopérative négocierait le marché et suivrait toute la construction du navire. Ensuite elle pourrait soit rester propriétaire, soit revendre le bateau, en étalant le remboursement dans les meilleures conditions possibles. Une autre solution pourrait être la co-propriété, avec un système de parts comme dans les coopératives ouvrières. La gestion des coopératives serait démocratisée au maximum.

La présente étude, qui a chiffré par quartier, le plan de renouvellement de la flotte artisanale sur 5 ans, arrive à un chiffre global de 1546,70 millions de francs, ce qui est évidemment considérable, mais bien à la mesure du problème posé.

Nos propositions:

- 10% SIA,
- 5% gestion groupée,
- 7,5% commande groupée,
- 5% achat premier navire neuf, quels que soient les antécédents et l'âge.
- 5% région
- 2,5% département

10% apport personnel (y compris parts sociales et fonds garanti)

Prêts FDES (à taux réduits pour toute construction nouvelle):

- 80% (coûts navires, subventions) si le patron n'adhère pas à un groupement de gestion.
- 100% si le patron adhère à un groupement de gestion.

Les aides seront indexées sur la hausse du coût des matériaux pendant le plan de cinq ans.

La construction des bateaux se fera dans des chantiers bretons et leur activité sera maintenue pendant 5 ans.

Les navires vendus seront

renouvelés, ou les aides perçues seront remboursées.

Autres mesures:

- instauration d'un gaz-oil pêche
- limitation de la pêche de plaisance à une consommation familiale
- les marins pêcheurs seront obligatoirement consultés pour les extractions de sables et graviers et sur l'implantation des industries sur le littoral.

La commercialisation

En ce qui concerne les prix et la commercialisation, il est nécessaire de mettre fin à l'anarchie des marchés voulue par le système capitaliste et favorisée par les règlements communautaires européens.

Dans ce but, nous faisons les propositions suivantes:

- obtenir de Bruxelles des prix garantis, tenant compte des coûts de production.
- fixation de prix seuils au-dessous desquels toute importation sera interdite.
- promotion des produits communs par une politique d'information vers le consommateur.
- suppression de la TVA sur les produits communs (frais, surgelés, conserves).
- mesures favorisant les contrats de marché, avec soutien par les fonds publics sur les espèces communes (maquereaux, chinchards, grosses sardines) et les espèces nouvelles (grenadier, merlan, bleu).

— généraliser l'information entre bateaux et criées, entre les ports sur le plan breton et hexagonal, sur les places de gros et le niveau des importations.

— développer des moyens de transport rapides (route et rail) avec des centres d'éclatement, en prévision de l'application de lois plus sévères sur les transports routiers (heures maximales de conduits).

Cette question des transports constitue un handicap grave à la commercialisation des produits frais (impossibilité de toucher certaines régions) et aussi à l'implantation des industries de transformation en Bretagne, même si le poisson congelé passe près de nos côtes par cargos.

— améliorer les possibilités de stockage en vue de régulariser le marché en période de pointe ou de creux.

— développer les coopératives de mareyage et aussi les coopératives au niveau du détail.

— améliorer le fonctionnement des criées en vue de préserver la qualité des produits et pour favoriser une

commercialisation moderne et rapide. Ce qui sous-entend des infrastructures portuaires plus satisfaisantes, de nouvelles méthodes de déchargement du poisson et de triage.

— restructurer la profession des mareyeurs où règnent des méthodes trop empiriques et trop souvent anarchiques.

La transformation:

Le potentiel de transformation, dans un premier temps, doit être maintenu et modernisé (en surgélation, conserves) puis développé (en salages, fumage, semi-conserves, plats cuisinés) compte-tenu des possibilités réelles en ce domaine, de manière à faire cesser les destructions de matières premières, alors qu'en d'autres moments ces mêmes poissons sont importés.

La transformation de nos produits devra se faire en Bretagne, avec une diversification des types de produits, pour répondre à la demande des consommateurs, qui est trop souvent satisfaite par des produits étrangers que nous sommes en mesure de produire.

Il s'agit donc de créer un pôle industriel de transformation du poisson, un complexe Bretagne-Sud, sur l'axe Concarneau-Lorient-Guilvinec-Douar-nenez, basé sur une augmentation de la production bretonne, sur les importations et sur la surgélation des produits communs et aussi d'espèces fines. Cela nécessite des liaisons inter-ports du Croisic à Camaret et St-Malo, qui soient très suivies. Ceci souligne encore une fois l'importance des infrastructures de transport sur le plan liaison entre villes bretonnes. Or tout a été conçu de la manière suivante: Brest-Paris (route et rail) et Quimper-Nantes (routes seulement) avec l'absence chronique de liaisons transversales dignes de ce nom. Un pôle industriel de transformation implique la nécessité d'avoir des contrats de production sur les quantités et les périodes de pêche.

Les cultures marines et l'aquaculture.

Le secteur conchylicole est très important en Bretagne, et emploie près de 10.000 personnes.

Du fait des modalités actuelles d'attribution des concessions sur le domaine maritime et des pratiques de dessous de table et de la spéculation, il existe une sous-exploitation des parcs et de grosses difficultés pour les jeunes à s'installer.

Dans l'ostréiculture, les problèmes tiennent au manque de soutien technique, et scientifique, et à une inorganisation chronique à tous les niveaux, au niveau très bas des prix pratiqués à l'élevage et à l'expédition, à la qualité très variable des produits, à l'absence de politique commerciale.

LA PECHE BRETONNE



Dans la mytiliculture, les moules d'importation et les moules de pêche maintiennent des prix peu élevés, empêchant le développement de notre production, dont les coûts ne sont pas les mêmes; notre production doit être développée.

Nos propositions:

- généralisation des SAUM (schémas d'aptitude à l'utilisation de la mer) et définition des moyens d'application et de gestion démocratique du plan d'occupation du littoral.
- redéfinition du rôle économique et social du domaine public maritime en précisant les critères d'attribution des concessions (règles anti-cumuls).
- définition d'un statut d'établissement d'élevage, d'expédition par régions intégrant les concessions au DPM et l'établissement bâti sur DPM ou terrain privé.
- promotion des entreprises familiales et des coopératives de production.
- définition des appellations commerciales en ostréiculture et création d'un label avec un contrôle strict pour les produits de qualité (huîtres de claires, fines de claires, belon).
- création d'une petite industrie de transformation pour les produits de qualité inférieure (huîtres, moules) c'est-à-dire pour les huîtres peu présentables à la consommation et pour les moules de pêche.
- ceci aura pour conséquence de soutenir le marché, de redonner confiance à la clientèle en supprimant les produits médiocres, de développer le marché intérieur et d'ouvrir celui de l'exportation.

Aquaculture:

Le terme des cultures nouvelles (algues), l'élevage de coquillages (ormeaux, palourdes) et l'élevage de poissons (saumons, truites de mer...). En ce qui concerne les poissons, on n'a guère dépassé le stade expérimental; mais il est important de prévoir l'avenir et de se préparer dans cette optique.

Nos propositions:

- mise en oeuvre d'une véritable politique de recherche avec des moyens importants et adaptés.
- définition d'une politique efficace de développement conforme à l'intérêt des professions exerçant déjà leur activité sur le littoral (marins-pêcheurs, agriculteurs, conchyliculteurs)
- définition d'un statut pour les activités nouvelles d'aquaculture, qui pourrait être associé à celui des conchyliculteurs; définition des aides

financières et du soutien technique à apporter.

— soutenir et accroître les efforts fait pour le repeuplement des fonds et développer la conchyliculture traditionnelle et nouvelle.

— développement de la recherche fondamentale et appliquée afin de surmonter les difficultés pour étendre la culture et l'élevage des algues, coquillages et poissons et de surmonter les graves handicaps pathologiques (cas de l'huile plate), d'améliorer les espèces par des études génétiques.

— accroître les moyens accordés aux organismes scientifiques dans ce but.

Etre vigilant face aux dangers:

L'aquaculture est souvent présentée comme une solution miracle aux difficultés de la pêche, opération destinée à masquer la réalité aux yeux de l'opinion publique.

Les sites peuvent être accaparés par des groupes capitalistes annonçant des créations d'emplois dans cette période de chômage important. L'échec d'une opération aquacole entreprise dans de telles conditions est prévisible et on peut redouter que cela hypothèque l'avenir de cette activité et que les terrains soient abandonnés au profit du tourisme et des opérations immobilières.

Le danger de pollution due à un élevage intensif n'est pas non plus à écarter dans les zones où existe la conchyliculture traditionnelle.

De plus, il est évident que l'on veut écarter les professionnels des projets actuels; d'autre part la recherche, qui a avancé grâce aux fonds publics, est en passe d'être privatisée et les professionnels ne pourront guère être informés des progrès nouveaux.

La recherche scientifique

L'Institut Scientifique et Technique des Pêches Maritimes (ISTPM) a été créé dans le but d'apporter les connaissances scientifiques et l'assistance technique nécessaires aux différentes professions de la pêche maritime, dans leur ensemble. Il a donc un rôle de conseiller technique dans les domaines très divers des pêches maritimes et cultures marines, vers les professionnels, mais aussi vis-à-vis de l'état, en vue de préparer la réglementation nécessaire. Le fait que les missions scientifiques de recherche et d'assistance aux professionnels n'ont pas donné entière satisfaction ont contribué à la naissance d'organismes nouveaux, occupant le vide ainsi laissé ou entrant en concurrence. On ne peut pas dire que cette solution de fait donne plus satisfaction, au contraire, et ce ne sont pas les professionnels qui nous démentiront.

Nos propositions:

Il s'agit de donner à cet organisme scientifique à caractère public les moyens de remplir parfaitement la mission pour laquelle il a été créé, par un recrutement massif du personnel et par l'attribution de moyens financiers conséquents:

actions à développer:

- recherche fondamentale et appliquée
- recherche de technologie alimentaire (produits, matériel)
- formation et information des professionnels
- assistance technique (pêche, mareyage, transformation)
- création du secteur technologie des navires de pêche
- création du secteur «Institut du poisson» pour une bonne commercialisation des produits
- le rôle de l'Institut Scientifique et Technique des Pêches Maritimes doit être celui de programmer, de coordonner et d'animer les différents secteurs définis ci-dessus et ceci en plus de son rôle important dans la recherche scientifique fondamentale et appliquée.

L'étude chiffre ensuite à près de 500 (499 exactement) le nombre de postes à créer.

Enseignement, formation;

La formation initiale et professionnelle est actuellement insuffisante et l'enseignement n'est pas intégré à l'éducation nationale, aussi bien à la pêche qu'aux cultures marines. L'enseignement est un élément primordial pour l'évolution du milieu maritime

Nos propositions:

- rattacher l'enseignement au ministère de l'éducation nationale
- dispenser une formation générale sur les métiers de la mer et les cultures marines, et sur le plan culturel, qui soit plus large
- créer une deuxième année de cours pour les apprentis pêcheurs
- améliorer la formation pratique, de manière à ce que les marins-pêcheurs bénéficient dès le départ des qualités indispensables à la pêche artisanale notamment, très diversifiée.
- cette formation tiendra compte de la volonté des inscrits maritimes de pouvoir se reconvertir dans la conchyliculture et l'aquaculture, ce qui nécessite une solide formation professionnelle (culture des différentes espèces, gestion des entreprises, commerce, étude de marché) complétée par des stages pratiques et des séjours d'étude.



COURRIER DES LECTEURS

Nous remercions ceux qui nous écrivent. Précisez si vous désirez l'anonymat.

Disques

J'ai beaucoup apprécié le numéro du PB de juillet-août et l'article de Yann Fanch Langoët sur les meilleurs disques bretons, ou plutôt celtes; la liste me paraît assez complète. Un seul regret toutefois, l'absence du groupe irlandais «Horslips». Écoutez leur symphonie celtique, et vous comprendrez!

J.L. Lahuec, 44 St-Herblain.

Pour ce bon dossier «disques celtes», l'entreprise était difficile et tu t'en es bien sorti.

J'ai pourtant quelques «reproches» à te faire; les oubliés d'abord. Comment se fait-il que le groupe «An Triskell» ne figure pas dans ton palmarès, chacun connaît comme moi la qualité de leurs disques. De même pour «Gwendal» dont les premiers disques présentent des arrangements très originaux, même chose enfin pour Pierre Bensusan dont le répertoire surtout celtique est à mon avis très bien interprété.

Mon deuxième «reproche» sera pour le groupe «Tri Yann»; chacun il est vrai analyse la musique comme il l'entend mais je ne te suis pas quand tu parles des deux Tri Yann; l'avant «Découverte ou l'Ignorance» et l'après. Pour moi ce groupe a suivi une évolution normale et non une mutation; évolution d'ailleurs que beaucoup de groupes folks n'ont pas su ou pu réaliser. Le talent des Tri Yann tient je crois dans la manière dont ils arrangent les chansons traditionnelles du type «et dans dix ans» par exemple qui chantées à la manière des

festou-nos seraient particulièrement fatigantes à écouter. Ils savent amener une progression dans les voix et dans les instruments, changer le rythme voire les paroles quand il faut et ce, dès leur premier disque qui est à mon avis aussi valable que les 2 suivants.

Autre mérite, Tri Yann a su grâce à ces disques remettre dans la mémoire populaire les chants et les musiques du pays gallo, surtout parmi les jeunes même les moins «folkeux»; et c'est à mon avis une raison de plus pour ne pas discréditer ces premiers disques qui font maintenant partie intégrante et servent de référence au patrimoine culturel de Haute Bretagne.

Fabrice Loussouarn, 85 Clonne-sur-Mer.

Pour avoir oublié An Triskell, un des meilleurs groupes instrumentaux en Bretagne, le dossier de Yann Fanch Langoët n'a vraiment pas beaucoup de prétention. C'est bien dommage pour le Peuple Breton. En ignorant par exemple **Spécial Instrumental d'An Triskell au Chant du Monde**. Y.F. Langoët tombe dans le travers qu'il voulait éviter.

J.C. Rossigneux, J. Querellou,
29 Le Huelgoat.

«An Triskell» a incontestablement des supporters. Mais, en matière musicale, le goût de l'auteur de l'article a aussi de l'importance. Notons quand même que dans sa subjectivité Y.F. Langoët avait, le mois précédent présenté de manière élogieuse le disque de harpe celtique de Pol et Hervé

Quefféléant, qui sont les éléments de base de «An Triskell».

Maso...

Votre «courrier des lecteurs» me déçoit. Je trouve inutile de publier régulièrement des lettres d'encensement de votre journal (n° 187, juin: 1/3 de la place occupée par des louanges).

Vos lecteurs s'abonnent, se réabonnent: c'est qu'ils vous apprécient on s'en doute; ils vous le disent, tant mieux, mais ça n'a guère d'intérêt pour les autres lecteurs.

La place ainsi occupée serait plus judicieusement utilisée par des lettres de critiques et des réponses surtout.

Ne serait-il pas plus constructif?

M. Cozic, 78 Le Pecq.

Rassurez-vous: on est loin de publier toutes les louanges qu'on reçoit, mais on peut bien se faire plaisir de temps en temps, non? Votre lettre ne suffira peut-être pas à rétablir l'équilibre, mais vous admettez qu'en la publiant nous aurons fait un effort dans la voie bien bretonne de la plus grande modestie et l'effort constant d'auto-dépréciation. Sans rancune aucune, bien entendu!

ABONNEZ-VOUS

**LE PEUPLE
BRETON**

Boîte Postale 304 - 29273 BREST CEDEX

NOM PRÉNOM

ADRESSE

Souscrit un abonnement ordinaire : 40 F (1)
étranger : 50 F (1)
de soutien : à partir de 60 F (1)
un réabonnement (1) étranger, par avion : 65 F (1)
A partir du N° inclus.

Ci-joint le règlement par chèque postal (1)
chèque bancaire (1) (1) Rayer les
mandat lettre (1) mentions inutiles.

C.C.P. RENNES 2365-76

ABONNEZ-VOUS

**PUBL
VREIZH**

en langue bretonne

NOM PRÉNOM

ADRESSE

Souscrit un abonnement ordinaire : 40 (1)
étranger : 50 F (1)
de soutien : à partir de 60 F (1)
un réabonnement (1) étranger, par avion : 65 F (1)
A partir du N° inclus.

Ci-joint le règlement par chèque postal (1)
chèque bancaire (1) (1) Rayer les
mandat lettre (1) mentions inutiles.

C.C.P. RENNES 2746-79

LE PEUPLE BRETON

Edito

Aujourd'hui, être libre c'est être informé

Bretons, à nous de parler !

La parole confisquée, les évidences les plus criantes sont mises en doute ; le tiercé Gaspi-Bison Futé-Génie Sans Bouillir qui a servi de culture audiovisuelle estivale au « peuple le plus spirituel de la terre » n'est pas innocent. Le matraquage entre dans les mœurs, envahit les esprits : c'est de la faute au pétrole ! On a beau produire les chiffres, montrer que le prix du pétrole a augmenté moins vite que la moyenne des autres prix depuis trois ans, quelle chance a-t-on d'être entendu ? La parole réservée à un clan permet à Barre de pontifier et de venir dans la pieuse école N.D. du Kreisker, à St-Pol-de-Léon, participer au jeu de piste des louveteaux giscardiens. Sa désagréable personne n'est d'ailleurs pas en cause et la polémique pour déterminer si Barre a « échoué » ou « réussi » est quelque peu dérisoire. Il n'y a pas une politique Barre à opposer à l'ancienne politique Chirac et à la plus ou moins proche politique X. Chirac, Barre et son successeur ne sont que les outils plus ou moins efficaces d'une politique dont il ne faut surtout pas dire qu'elle est sans projet : dans l'optique libérale, la modernisation de l'économie et son alignement sur le modèle américain seront poursuivis en dépit des obstacles, et même si ces obstacles sont des droits fondamentaux des hommes : travail, justice, information.

Dans ce contexte, il n'est pas spécialement confortable d'être travailleur, et particulièrement travailleur breton.

Quelles perspectives, en effet, pour les jeunes en cette rentrée ? Les chiffres du chômage ont atteint des records, des sommets qui auraient fait froid dans le dos si on les avait annoncés il y a un an, mais auxquels on nous a doucement habitués de mois en mois. Quelles incitations sinon celles qui poussent à l'exil, qui invitent à s'engager dans l'armée, ou à se contenter d'un statut d'assisté, précaire et démobilisateur ? De plus en plus, ce sont des contrats de travail à temps limité qui sont proposés, avec ce qu'ils supposent de pressions, d'appels à la docilité et d'exploitation. C'est bien à une « atteinte au moral de la jeunesse » que se livre actuellement le pouvoir giscardien et il faut être bien armé pour y résister. Vivre en Bretagne est pourtant une aspiration qui se généralise dans la jeunesse, de nombreuses enquêtes faites dans les écoles l'ont montré. C'est un droit qui ne sera pas obtenu sans lutter !

Quelles perspectives pour les femmes, premières visées quand des emplois sont menacés ou supprimés ? Aujourd'hui c'est l'industrie électronique dont on prépare le

déménagement et on sait le fort pourcentage d'emplois féminins dans cette branche. On va entendre à nouveau les éternels refrains sur la beauté du travail au foyer et les insinuations sur les femmes qui ne seraient pas de « vraies » chômeuses, puisque les maris travaillent... Dans les prochains mois, en Bretagne, les femmes seront au premier rang des luttes.

Quelles perspectives pour les paysans, quand on connaît la volonté du pouvoir de diminuer le nombre des agriculteurs ? La rentabilité capitaliste mise en avant pour justifier cet exode forcé est loin d'intégrer tous les facteurs nécessaires. La disparition des petites et moyennes exploitations serait-elle une opération rentable si, entre autres conséquences, elle tenait compte du coût social de la création de nouveaux chômeurs ou des investissements nécessaires à l'arrivée en ville des anciens agriculteurs ?

Le maintien, en Bretagne, d'une agriculture nombreuse va de pair avec la revendication de revenus décents. La décence jouant en l'occurrence dans les deux sens : à quelques très hauts revenus dus à des cumuls s'oppose la foule des bilans serrés, coincés entre les prêts, l'intégration aux firmes et les caprices du marché.

Quelles perspectives pour les pêcheurs, quand la flotte vieillit, quand les ports restent sous-équipés, quand la mer est agressée par les pollutions et mal protégée contre la surexploitation ?

Aujourd'hui, dans toutes ses composantes, le peuple breton est un peuple menacé et d'abord par ceci : il ne peut parler en tant que tel ; il ne peut, en tant que tel, défendre ses intérêts de peuple. Le peuple breton est un peuple qui n'a pas la parole. Dans tous les domaines, il se trouve des instances, des organismes, des commissions qui le nient, qui le diluent dans des ensembles plus vastes, qui le découpent arbitrairement. Cette parole confisquée, le peuple breton doit aujourd'hui la reprendre. A l'automne, les militants de l'UDB vont participer à cette prise de parole. Ils vont — à la mesure de leurs moyens — permettre aux gens de ce pays, en dehors des médias et des pressions électorales, d'exprimer leurs problèmes : « Bretons, c'est à vous de parler ».

UDB